

Conciliation de la vie familiale et professionnelle dans un contexte de vulnérabilité sociale

Analyse de la situation et domaines d'action

Mentions légales

Éditeur

Association a:primo
Ackeretstrasse 6
CH-8400 Winterthur
www.a-primo.ch

Responsable du projet

Anke Moors, a:primo

Auteurs

Anke Moors, a:primo
Gabriela Widmer, a:primo

Collaboration

Christina Cissokho, a:primo
Erika Dähler, a:primo
Louisa Kissau, a:primo

Adaptation française

Raphaëlle Deshayes, a:primo

Illustrations

Patrizia Stalder, Bâle

Date de publication

September 2019

Données utilisées

Ce rapport se base sur des données qu'a:primo a obtenues pour un projet mandaté par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Ce projet est subventionné par les aides financières accordées dans le cadre du crédit « Organisations familiales faïtières » de l'OFAS et permet à a:primo d'analyser plus en détail la conciliation familiale et professionnelle dans un contexte de vulnérabilité sociale.

Contenu

Mentions légales	2
Index des illustrations	4
Abstract	5
Avant-propos	6
1 Familles en Suisse	8
1.1 Familles en situation de vulnérabilité sociale	8
1.2 Conciliation de la famille et du travail	11
1.3 Situation professionnelle en Suisse	12
1.4 Prise en charge des enfants	14
1.4.1 Utilisation de la prise en charge formelle des enfants	15
1.4.2 Obstacles à la conciliation pour les familles en situation de vulnérabilité sociale	16
2 Conciliation dans un contexte de vulnérabilité sociale	19
2.1 Récits des familles de petits:pas	20
2.1.1 Situation sociale	21
2.1.2 Situation financière et professionnelle	25
2.1.3 Conciliation	30
2.2 Récits des intervenantes à domicile de petits:pas	33
2.2.1 Situation sociale	33
2.2.2 Situation financière et professionnelle	34
2.2.3 Conciliation	36
2.3 Point de vue des coordinatrices de petits:pas	36
2.3.1 Situation sociale	36
2.3.2 Situation financière et professionnelle	38
2.3.3 Conciliation	40
3 Mesures qui peuvent être prises aujourd’hui	44
4 Conditions-cadres — un devoir de la société	49
4.1 Niveau individuel	49
4.2 Niveau économique	50
4.3 Niveau politique	50
5 Conclusion	54
Bibliographie	56
Annexe	59
Familles en Suisse	59
Familles en situation de vulnérabilité sociale	59
Chronosystèmes	60
Microsystème — l’enfant	60
Microsystème — parents de l’enfant	61
Mésosystème — environnement immédiat de l’enfant	62
Exosystème — environnement plus large de l’enfant	63
Macrosystème — intégration dans la société	64

Index des illustrations

Figure 1 : théorie des systèmes écologiques selon Urie Bronfenbrenner (1981)	9
Figure 2 : enquête suisse sur la population active (ESPA) 2017, OFS 2018	12
Figure 3 : enquête sur les familles et les générations (EFG) 2012, OFS, 2017	13
Figure 4 : types de prise en charge des enfants en âge préscolaire, OFAS, 2017	15
Figure 5 : origine des familles, Monitoring Online d'a:primo	22
Figure 6 : langue de la famille, Monitoring Online d'a:primo	22
Figure 7 : statut de résidence des personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo	23
Figure 8 : statut professionnel des personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo	26
Figure 9 : nature de la profession des personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo	27
Figure 10 : aides perçues par les personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo	27
Figure 11 : type de famille, Monitoring Online d'a:primo	31

Abstract

Le présent rapport donne un aperçu de la complexité de la vie des familles en situation de vulnérabilité sociale habitant en Suisse. Il met le doigt sur les défis auxquels ces familles sont confrontées en matière d'intégration sociale et professionnelle, mais également en matière de conciliation de la vie familiale et professionnelle. Avec ce rapport, a:primo aimerait faire entendre la voix d'une population qui reste difficile à atteindre.

Le premier chapitre jette les bases de la situation actuelle des familles en Suisse. Il décrit la situation financière des mères et des pères, la pauvreté des travailleurs, le recours aux infrastructures d'accueil des enfants et le développement de celles-ci, ainsi que les obstacles à la conciliation. La théorie des systèmes écologiques d'Urie Bronfenbrenner permet de saisir la complexité liée au fait de grandir dans un contexte de vulnérabilité sociale. Nous aborderons les défis que les parents doivent surmonter, ainsi que les risques encourus par les enfants.

Le deuxième chapitre est l'élément central du rapport. C'est là que les familles touchées par la pauvreté prennent la parole. De nombreux entretiens, avec des familles en situation de vulnérabilité sociale ainsi qu'avec des personnes qui ne sont pas des professionnelles du domaine, donnent un aperçu de leur situation socioprofessionnelle ainsi que de la conciliation avec la vie de famille. Quels sont les principaux obstacles ? Que peut-on qualifier de réussite ? Que reste-t-il à faire ? Autant de questions auxquelles le rapport tente de répondre. En tant que spécialistes, les coordinatrices remettent les témoignages des familles dans un contexte global et donnent une image plus complète de la situation.

Le troisième chapitre reprend des mesures pratiques que les communes sont susceptibles de mettre en place pour soutenir les familles en situation de vulnérabilité sociale. Il s'agit d'approches qui peuvent être réalisées sans changement législatif.

Le quatrième chapitre détaille les besoins d'intervention pour une conciliation au niveau individuel, économique et politique. Sur le plan individuel, le recours à des solutions d'accueil pour les enfants dépend largement des ressources de la famille. Si les ressources sociales et financières sont maigres, les familles n'ont que peu de possibilités dans leur recherche de solutions. Sur le plan social, il devient évident que ce sont principalement les travailleurs avec des bas salaires qui bénéficient rarement de mesures volontaires de l'employeur pour la conciliation. Au niveau politique, ce sont les obstacles rencontrés par les familles en difficulté dans les conditions-cadres actuelles qui sont mis en lumière. Nous mettons également en évidence des pratiques qui ont une influence positive sur la conciliation de la famille et du travail — en particulier pour les enfants qui vivent dans un contexte de vulnérabilité sociale.

En conclusion, pour améliorer durablement la vie des familles en situation de vulnérabilité sociale, cette problématique doit être empoignée à tous les échelons de notre système politique.

Avant-propos

À une époque où la main-d'œuvre qualifiée vient à manquer, où les charges sociales augmentent et où le monde du travail évolue, la conciliation de la vie familiale et professionnelle est un sujet qui concerne une grande partie de la population. Comparée à d'autres pays, la Suisse n'est pas pionnière en matière de conciliation. Lors de la recherche de solutions visant à améliorer cet aspect, il faut, dans la mesure du possible, prendre en compte les besoins de tous les acteurs impliqués. Les besoins des familles qui doivent concilier leur vie privée et leur travail, tout en étant soumises à de grandes difficultés sociales, sont relativement méconnus, car il s'agit d'un groupe cible peu accessible.

Depuis plus de dix ans, l'association a:primo s'engage dans toute la Suisse pour défendre les intérêts des familles en situation de vulnérabilité sociale où grandissent des enfants âgés de un à six ans. Cet engagement est visible dans la diffusion d'offres d'encouragement précoce comme schritt:weise/petits:pas et ping:pong. Au fil des années, a:primo a rassemblé énormément d'informations sur les conditions de vie de ces familles, en Suisse alémanique comme en Suisse romande.

Dans le cadre du projet mandaté par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), a:primo a d'une part, collecté les informations du monitoring d'une de ses deux offres et, d'autre part, questionné les familles, les collaboratrices du projet, ainsi que des experts au sujet de la conciliation travail-famille. Toutes ces données ont été analysées en tenant compte de l'objectif fixé. Durant le déroulement du projet, le besoin de diffuser nos conclusions plus largement ne s'est que renforcé.

L'association a:primo remercie les collaboratrices de petits:pas pour leur participation et leur engagement, ainsi que les familles bénéficiant de cette offre d'avoir accepté de parler de leur vécu. Dans ce rapport, a:primo aimerait faire entendre la voix des familles et des enfants en intégrant le quotidien des ménages en situation de vulnérabilité sociale, avec leurs besoins, leurs ressources et leurs défis, aux débats sur la conciliation de la vie familiale et professionnelle¹.

Avec ce rapport, a:primo désire atteindre différents objectifs. D'une part, les informations peuvent contribuer à ce que les familles en situation de grande vulnérabilité sociale avec leurs besoins, soient prises en compte lors de la création de modèles pour la conciliation travail-famille. D'autre part, les données récoltées permettent de dégager des champs d'action, grâce auxquels les communes peuvent dès aujourd'hui contribuer à une conciliation plus aisée. De plus, nous présentons différentes pistes d'adaptation à plus long terme des conditions-cadres, à la réalité actuelle, qui permettraient de faciliter la conciliation pour toutes les familles (et en particulier pour les familles en contexte de vulnérabilité sociale).

¹ En guise d'illustration, vous trouverez, à la fin des chapitres, des portraits et des déclarations inspirés de participant-e-s à l'offre d'encouragement précoce petits:pas. Illustratrice : Patrizia Stalder.



**Nyima, 37 ans,
originnaire du Tibet,
mère de deux enfants,
en Suisse depuis 8 ans**

« Au Tibet, je suis seulement allée à l'école obligatoire. Ici, j'ai eu la chance de suivre une formation pour devenir assistante en soins et santé communautaire. C'était une période très difficile, mais j'ai beaucoup de volonté et je suis fière d'avoir réussi. »

1 Familles en Suisse

La conciliation de la vie familiale et professionnelle est une thématique transversale. Dans ce chapitre, de nombreux éléments liés à ce sujet sont résumés et mis en relation avec la situation des familles en situation de vulnérabilité sociale.

Définition de la « famille ». En Suisse, l'image de la famille traditionnelle² est toujours bien présente, même au XXI^e siècle. Pourtant, les types de familles sont bien plus diversifiés. La famille traditionnelle domine toujours, mais le quotidien des familles est très varié. Dans sa Charte des familles, Pro Familia Suisse reconnaît cette diversité, notamment en définissant la famille comme suit : « La famille est aujourd'hui définie comme une communauté de vie, fondée sur les relations entre parents et enfants. Elle est une communauté inter-intragénérationnelle durable, solidaire et interactive, dans laquelle les relations entre frères et sœurs et la parenté doivent également être reconnues par la société » (Pro Familia, 2017).

Importance de la famille pour l'enfant. La famille est le principal lieu d'apprentissage et de socialisation des enfants ; elle a une influence décisive sur leur développement et sur leur formation (Büchner/Wahl, 2005). Au sein de la famille, les enfants apprennent à maîtriser le quotidien, à interagir avec d'autres personnes et à gérer les conflits. C'est alors que les portes vers d'autres mondes leur sont ouvertes ou restent fermées (Edelmann, 2018). Pour grandir dans de bonnes conditions, les enfants ont besoin d'un « environnement social prévisible, compréhensible et fiable » (Simoni/Wustmann-Seiler, 2016).

Les études, ayant demandé à des enfants quels étaient leurs désirs et leurs représentations d'une famille heureuse, ont conclu que les enfants avaient avant tout besoin de sécurité, d'appartenance, de compétence et d'autonomie. Les enfants estiment que ce sont avant tout les parents qui doivent répondre à ces besoins (Perrig-Chiello/Höpflinger, 2012).

1.1 Familles en situation de vulnérabilité sociale

Vulnérabilité sociale. Elle découle d'un accès inégal à certains biens précieux dans une société, comme l'éducation ou le travail (Hradil, 2006). Par « vulnérabilité sociale », on entend l'accumulation de conditions défavorables, comme :

- les difficultés psychosociales (violence, drogues, traumatismes),
- les problèmes de santé,
- l'environnement familial fragilisé (parent isolé, séparation, décès),
- l'isolement social,
- le manque de connaissance de la langue locale,
- le niveau de formation faible et l'accès plus limité à la formation,
- la situation professionnelle précaire (chômage, mauvaises conditions de travail),
- les revenus insuffisants.

² L'image de la famille traditionnelle correspond souvent à une famille nucléaire au sein de laquelle le père travaille à temps plein, la mère s'occupant des enfants et du ménage. Dans la version plus moderne, celle-ci travaille également un peu, à temps partiel.

Approche systémique de la famille. L'approche systémique est utile pour comprendre le quotidien des familles en situation de vulnérabilité sociale et ses conséquences sur le développement d'un enfant. Dans sa théorie des systèmes écologiques, Urie Bronfenbrenner (1981) décrit le développement humain grâce à des systèmes écologiques entremêlés. Des petites modifications, apportées dans un domaine, influencent l'ensemble du système et le modifient, allant même jusqu'à avoir un impact sur les opportunités de développement d'un enfant. Pour une famille et pour chacun de ses membres, des événements comme la naissance d'un autre enfant, le déménagement dans un autre pays ou le retour au travail de la mère sont, par exemple, synonymes d'adaptation à de nouvelles conditions.

Les différents facteurs qui affectent le développement dans un contexte de vulnérabilité sociale et qui s'influencent l'un l'autre sont brièvement présentés dans la figure 1 et dans la description qui l'accompagne, puis classés dans les différents systèmes. Les références scientifiques qui se rapportent à ces aspects se trouvent en annexe.

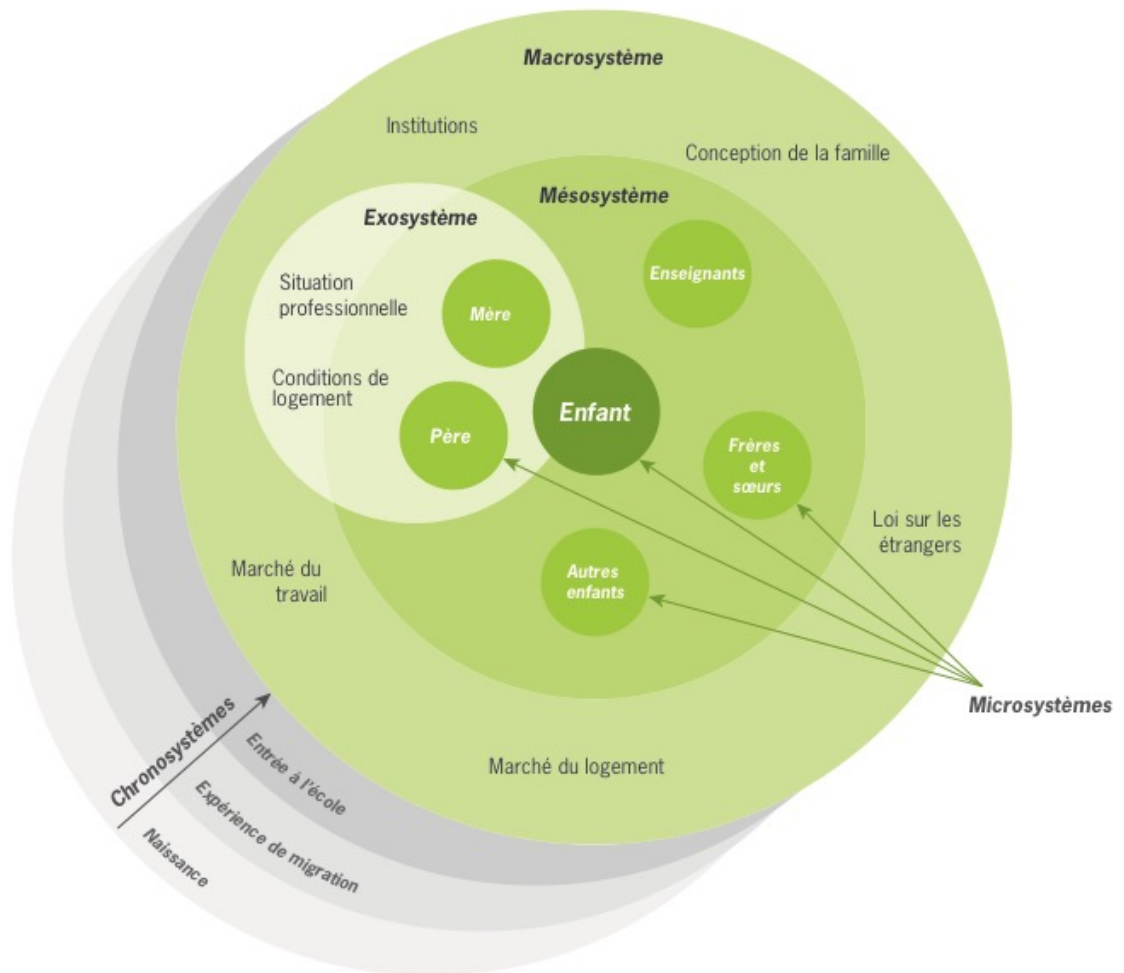


Figure 1 : théorie des systèmes écologiques selon Urie Bronfenbrenner (1981)

Chronosystèmes. Ces composants temporels reprennent les moments clefs de la vie, comme la naissance ou l'entrée à l'école.

Microsystème – l'enfant. Au niveau des microsystèmes, l'enfant est au centre. Pour son développement, il dépend d'un bon environnement immédiat au sein de sa famille et de son entourage proche. Parallèlement, le jeune enfant contribue à la construction de ses conditions de développement lors de ses interactions avec ses personnes de référence directes. Les familles en situation de vulnérabilité sociale sont exposées à de nombreux risques qui pourraient influencer un développement sain :

- risque d'attachement peu sûr,
- risque de retard de développement,
- risque d'apprentissage insuffisant de la langue,
- risque d'avoir une faible estime de soi,
- risque de problèmes de santé,
- risque d'obtenir de mauvais résultats scolaires.

Microsystème – parents de l'enfant. Les parents qui ont un parcours migratoire sont confrontés à d'énormes obstacles lors de l'intégration sociale et professionnelle dans leur nouveau contexte de vie :

- connaissance insuffisante ou inexistante de la langue,
- manque de formation scolaire et de qualification professionnelle reconnue,
- difficultés psychiques.

Mésosystème – environnement immédiat de l'enfant. Alors que les microsystèmes partent de l'individu, le mésosystème se penche sur les aspects de l'interaction entre les différents microsystèmes, comme les échanges entre la structure d'accueil collectif de jour et les parents ou l'intégration au sein du voisinage direct. Une fois de plus, des facteurs de risque découlent d'une situation de vulnérabilité sociale :

- risque d'un comportement interactif défavorable entre les membres de la famille,
- risque que les parents n'endossent pas suffisamment leur rôle de modèle,
- écart entre la volonté de formation et les possibilités de soutien,
- risque de reproduction sociale de la pauvreté,
- risque d'isolement social,
- manque de réseau social.

Exosystème – environnement plus large de l'enfant. L'exosystème rassemble tous les aspects qui influencent le développement de l'enfant, sans que celui-ci soit directement impliqué ; par exemple, la situation professionnelle des parents déteint largement sur le quotidien de l'enfant :

- situation professionnelle précaire des parents,
- revenus insuffisants des travailleurs (Working Poor),
- dépendance aux aides sociales,
- conditions de logement médiocres.

Macrosystème – intégration dans la société. Le macrosystème regroupe les valeurs, les normes, les lois, les traditions, les règles tacites et les idéologies. On y retrouve par exemple les conceptions de la famille et de l'éducation des enfants ainsi que, plus largement, les mécanismes du marché du travail, les relations sur le marché du logement ainsi que les phénomènes d'inclusion et d'exclusion sociales. Pour les familles issues de la migration, les différences entre leurs représentations culturelles et les valeurs de leur contexte de vie actuelle peuvent être source de tension et peser sur le bien-être de la famille et de l'enfant. Voici les facteurs qui ont un impact sur la famille :

- représentation traditionnelle de la famille,
- origine culturelle différente,
- manque de place pour la main-d'œuvre peu qualifiée sur le marché du travail,
- seuil élevé pour la reconnaissance de diplômes,
- taux de vacance des logements faible dans les centres-villes,
- nombre limité de logements sociaux,
- mobilité sociale faible,
- droit des étrangers (permis de séjour).

L'approche systémique permet d'illustrer la complexité des liens entre l'individu et son environnement. L'origine sociale et les chances de formation sont intimement liées. Le niveau d'éducation des parents influence toujours largement le parcours de formation des enfants (Stern et coll., 2019).

Alors que le chapitre 1.1 a présenté (de façon non exhaustive) les facteurs et les risques qui ont un impact sur le développement dans un environnement de vulnérabilité sociale, le chapitre 1.2 se concentre sur la conciliation entre activité professionnelle et vie familiale.

1.2 Conciliation de la vie familiale et professionnelle

Selon l'OCDE (2004) la conciliation travail-famille a deux objectifs. Premièrement, il s'agit d'avoir la possibilité de participer au marché de l'emploi, d'avoir un revenu et donc de s'intégrer dans la société. Deuxièmement, les enfants doivent recevoir la meilleure prise en charge et la meilleure éducation possibles.

Remplir ces deux objectifs est particulièrement difficile pour les familles en situation de vulnérabilité sociale ; souvent elles ne parviennent pas à les atteindre sans soutien extérieur. Ce chapitre présente brièvement le contexte global dans lequel les familles doivent surmonter les obstacles qui se présentent à elles.

1.3 Situation professionnelle en Suisse

En Suisse, de nombreuses femmes disposent d'un emploi à temps partiel en plus duquel elles s'occupent des enfants et du ménage. La plupart des hommes travaillent à temps plein. La figure 2 montre la répartition du travail au sein des couples avec et sans enfants en Suisse.

Modèles de travail des couples avec et sans enfants, 2017

Les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans

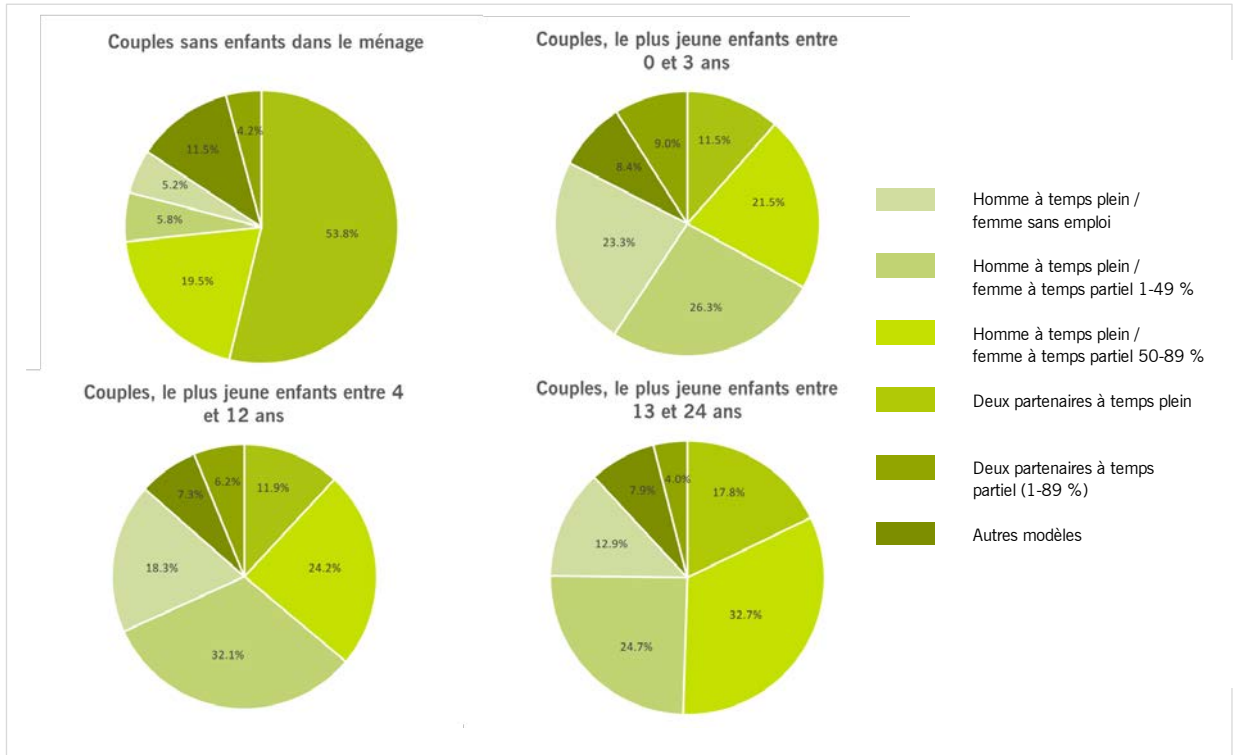


Figure 2 : enquête suisse sur la population active (ESPA) 2017, OFS 2018

Situation professionnelle des hommes. La situation professionnelle des hommes est caractérisée par la continuité de la carrière. Le taux d'emploi des hommes (quelle que soit leur situation familiale) atteint 90 % ou plus. Parmi les hommes actifs, seul un sur dix travaille à temps partiel.

La situation professionnelle est avant tout incertaine dans le secteur des bas salaires ou en cas de contrat de travail précaire. Si le père en tant que principale source de revenus de la famille est touché par le chômage, c'est toute la famille qui perd sa structure quotidienne. Même si le père dispose alors de plus de temps, il ne s'occupe pas davantage des enfants. Les conflits intrafamiliaux prennent de l'ampleur, surtout lorsque le père n'a pas de perspective professionnelle. Pour les hommes confrontés à une telle situation, la famille est à la fois une béquille et un fardeau (Mäder, 2012).

Situation professionnelle des femmes. La situation professionnelle de beaucoup de femmes change profondément après la naissance du premier enfant. Au moment de la naissance du premier enfant, 73 % des femmes travaillent beaucoup, seules 25 % travaillent à temps partiel. À cette période de la vie, le niveau de formation n'a guère d'influence sur la participation au marché du travail. Cela change cependant radicalement au moment du retour au travail. Plus de 80 % des mères avec des enfants en bas âge travaillent à temps partiel. Parmi les mères en couple, dont le plus jeune enfant a moins de trois ans, 26,3 % travaillent à temps partiel, avec un horaire correspondant à moins d'un mi-temps ; 21,5 % ont un horaire de travail compris entre 50 % et 89 % ; 23,3 % des mères n'ont pas d'emploi (OFS, 2017).

Choix du modèle professionnel. C'est aux familles que revient le choix du modèle professionnel. De nombreuses familles en situation de précarité n'ont que peu d'options, suite à un manque de formation, à un statut de résident incertain, à leur réseau social limité ou à des impératifs financiers. Souvent, un seul revenu ne suffit pas à couvrir les besoins financiers de la famille. Si les deux parents doivent travailler, le choix de la solution d'accueil pour les enfants dépendra alors largement des ressources financières. Le recours à des solutions informelles, qui ne répondent pas aux besoins de l'enfant, est fréquent ; il arrive souvent que les familles sollicitent un membre de la famille, lui-même peu intégré.

Double charge. Avec la double charge que constitue la famille et l'emploi, les femmes doivent gérer de nombreuses heures de travail. Dans 75 % des familles suisses comptant deux parents et des enfants de moins de 25 ans, c'est principalement la femme qui s'occupe du ménage et des enfants (Conseil fédéral, 2017).

Différents facteurs influencent la répartition des tâches ménagères et familiales entre les partenaires. La figure 3 montre que les différences au niveau de la prise en charge des enfants dépendent du niveau de formation de la mère, du lieu d'habitation et du modèle professionnel.

Ménages comptant deux parents et des enfants de moins de 13 ans au sein desquels les tâches « habiller les enfants », « rester à la maison lorsque les enfants sont malades » et « conduire les enfants à la crèche, à l'école, etc. » sont principalement réalisées par la mère.

Ménages où les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans.

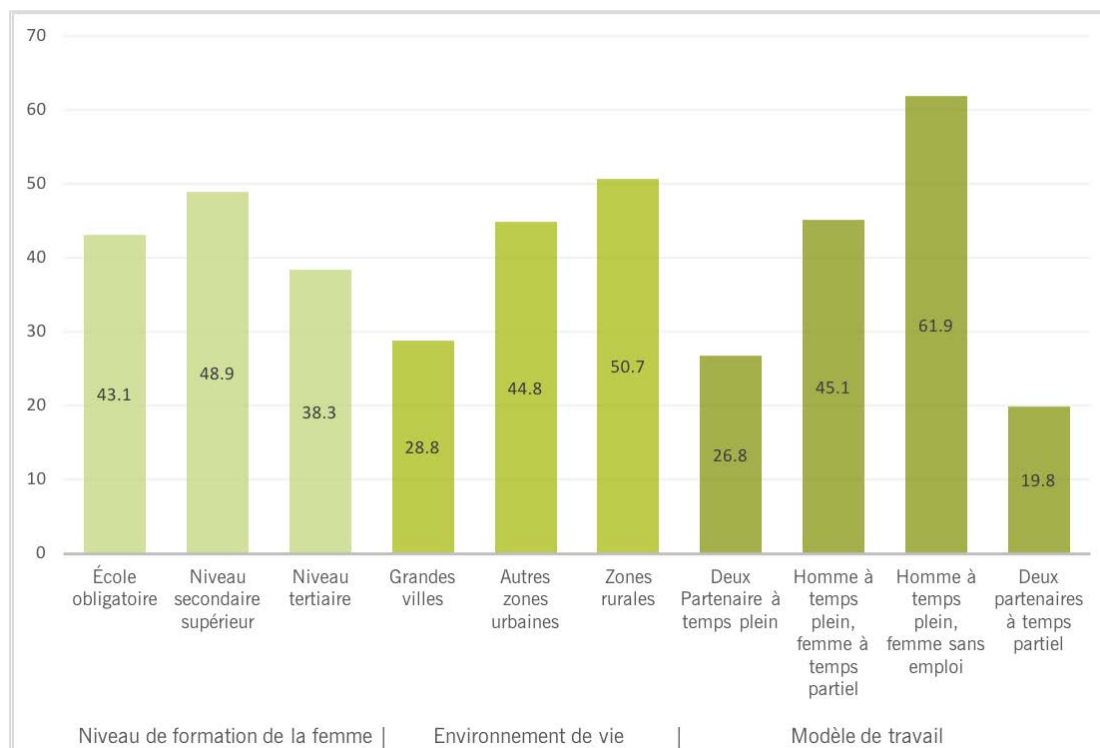


Figure 3 : enquête sur les familles et les générations (EFG) 2012, OFS, 2017

Pauvreté croissante des travailleurs (Working Poor). En 2016, la part des travailleurs pauvres comptait environ 140 000 personnes (OFS, 2016). Ces personnes ne sont pas en mesure de générer un revenu suffisant, malgré un emploi à temps plein. Dans les familles de travailleurs pauvres, soit un des parents travaille et l'autre s'occupe des enfants mineurs, soit les deux parents travaillent (la mère souvent avec un horaire très réduit). Mais le revenu ne suffit pas à couvrir les besoins financiers de la famille qui ne demande aucune aide financière et en particulier pas d'aide sociale (cf. 2.3.2). En fonction des cantons, la réduction de la prime d'assurance maladie doit être demandée par la personne concernée, sans quoi elle n'y a pas droit, ce qui nécessite de bien connaître le système. La pauvreté des travailleurs touche principalement des personnes peu qualifiées de moins de 40 ans originaires de pays non européens, ainsi que des ménages monoparentaux. Les couples ayant plus de trois enfants, ainsi que les indépendants, sont en outre particulièrement représentés dans ce groupe (Crettaz, 2018). Selon Crettaz, les trois éléments suivants conduisent à la pauvreté des travailleurs :

- temps de travail des membres du ménage inférieur à la moyenne,
- niveau de revenu faible,
- nombre d'enfants supérieur au nombre d'adultes,
- aides financières inexistantes ou insuffisantes (par ex. AI, aide sociale, AC), en particulier lorsque ces aides ne sont pas demandées.

Réduction de la durée du congé de maternité. La durée du congé de maternité est fixée à 98 jours (SECO, 2016). La loi ne prévoit aucun droit à un congé de paternité. La Suisse est ainsi à la traîne par rapport aux autres pays européens. Le congé de maternité étant très court, une prise en charge est déjà nécessaire juste après la naissance de l'enfant étant donné que les parents doivent rapidement retourner travailler.

1.4 Prise en charge des enfants

Pour pouvoir développer leur potentiel, les enfants ont besoin que leur environnement quotidien soit stimulant et favorise leur développement. Il est nécessaire que des personnes de référence les accompagnent en leur donnant confiance et qu'elles prennent consciemment en charge leur éducation. Cet environnement peut être créé à la maison, dans leur cadre familial, mais également dans des structures d'accueil extrafamiliales comme les jardins d'enfants, les groupes de jeu, l'accueil de jour en milieu familial, les crèches ou d'autres lieux d'apprentissage en dehors de la famille. « Dès leur naissance, les enfants ont besoin d'offres cohérentes, fiables et adaptées, qui les accompagnent et les soutiennent durant leur parcours de formation et de développement » (Simoni/Wustmann-Seiler, 2016). La prise en charge des enfants vivant dans des familles en situation de vulnérabilité est souvent moins favorable que celle de ceux provenant de familles non vulnérables.

Prise en charge informelle des enfants. En Suisse, la prise en charge informelle des enfants domine. Ce sont avant tout les parents qui s'occupent des jeunes enfants. Sept enfants de moins de trois ans sur dix sont régulièrement pris en charge par des personnes qui ne sont pas leurs parents. La plupart du temps, il s'agit des grands-parents ou d'accueillantes en milieu familial indépendantes (OFS, 2017b). Pour des raisons financières, les enfants des familles en situation de vulnérabilité sont pris en charge au sein de la famille, même si les ressources temporelles et physiques ne sont pas toujours suffisantes.

L'offre de prise en charge est utilisée différemment en fonction de la région linguistique ; par exemple, les parents font bien plus souvent appel à des structures d'accueil collectif de jour en Suisse romande, qu'en Suisse alémanique ou dans le Tessin (Office fédéral des assurances sociales, OFAS, 2017).

Types de prise en charge des enfants en âge préscolaire, en fonction de la région linguistique

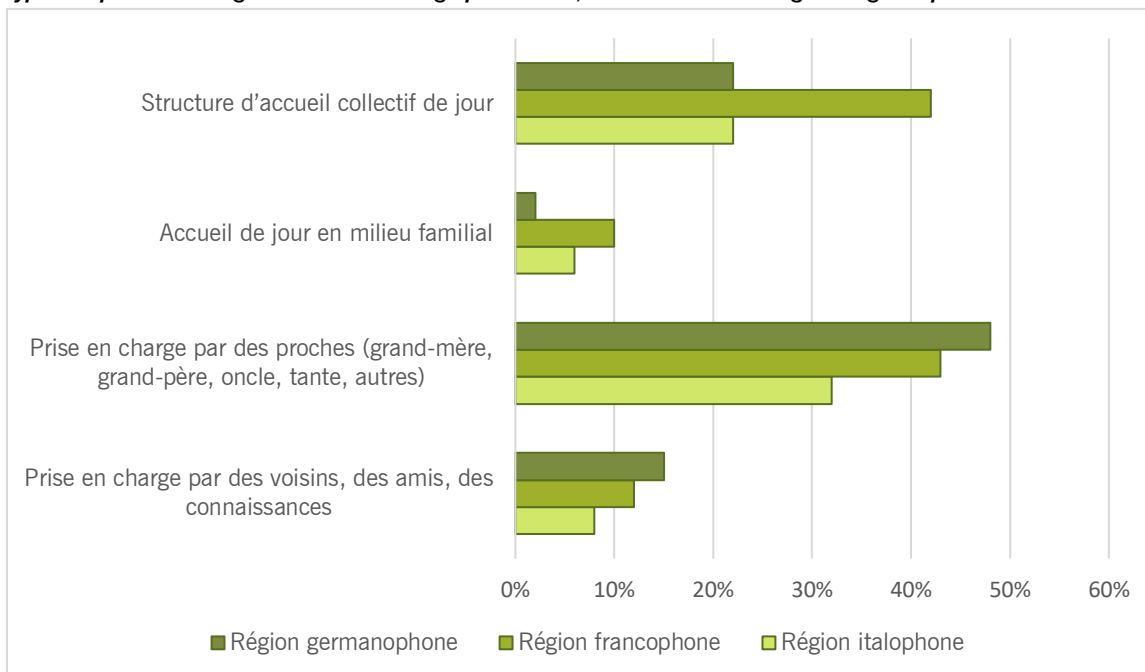


Figure 4 : types de prise en charge des enfants en âge préscolaire, OFAS, 2017

Structures d'accueil collectif de jour. En Suisse, cette offre d'accueil formel est proposée par des associations, des fondations, des communes ou des personnes privées. L'organisme responsable doit disposer d'une autorisation d'exploiter fournie par le canton ou par la commune. Ce sont les différentes structures d'accueil collectif de jour qui développent les concepts pédagogiques. En général, elles prennent en charge les enfants de 0 à 6 ans. Actuellement, la Suisse compte environ 62 500 places dans des structures d'accueil collectif de jour, pour les enfants en âge préscolaire.

Accueil de jour en milieu familial. Cette offre d'accueil formelle est avant tout proposée par des associations et nécessite une qualification. Les accueillantes sont accompagnées et conseillées par des spécialistes, relativement à leur travail, ainsi qu'en matière de respect des directives. Elles offrent une prise en charge individuelle d'enfants, dans leur maison.

1.4.1 Utilisation de la prise en charge formelle des enfants

Personnes disposant d'un revenu confortable. Aujourd'hui, les offres qui existent pour la formation, la prise en charge et l'éducation des enfants en bas âge touchent avant tout les familles des classes moyennes et supérieures. Ces familles disposent des ressources financières nécessaires et d'une meilleure connaissance de l'offre ; elles y ont plus facilement accès grâce à leurs relations ou leur réseau social (Stern et coll., 2016).

Familles monoparentales. La probabilité qu'une famille monoparentale fasse appel à une structure d'accueil de jour est 72 % plus élevée que celle d'une famille qui compte deux parents (Schlanser, 2011). Les parents qui élèvent leurs enfants seuls et qui ont un emploi dépendent de solutions de prise en charge stables permettant de répondre aux besoins de l'enfant ainsi qu'à ceux de l'employeur.

Familles en situation de vulnérabilité sociale. Les familles en situation de vulnérabilité sociale, estimées à 10% en Suisse, n'utilisent que très peu l'offre. Parmi celles qui ont des enfants en âge préscolaire, seules 0,5 % profitent des propositions spécifiques au groupe cible (Schlanser, 2011). De la même façon, les familles issues de la migration font rarement appel à ces offres (Bien et coll., 2005).

Familles de travailleurs pauvres. Ces familles ne demandent aucune aide et ne disposent donc pas des ressources financières nécessaires pour bénéficier d'une structure d'accueil extrafamilial payante. De plus, elles ne connaissent souvent pas l'offre locale et régionale. Il existe un risque de négligence pour l'enfant, si les solutions de prise en charge sont inexistantes ou inappropriées (Schlanser, 2011). Le fait de ne pas demander d'aides sociales complique l'accès à une place subventionnée dans une crèche (cf. chapitre 2.3.3).

1.4.2 Obstacles à la conciliation pour les familles en situation de vulnérabilité sociale

Administration complexe. Pour les familles en situation de vulnérabilité sociale, il est très compliqué d'organiser la prise en charge des enfants. Elles sont souvent dépassées lorsqu'il s'agit de chercher une offre adéquate. Sans l'aide d'un tiers, elles ne sont, en outre, pas en mesure de remplir les exigences administratives liées à l'inscription.

Adéquation trop faible. Les offres sont mal adaptées aux besoins des familles, ce qui est un facteur supplémentaire justifiant leur faible utilisation (Stimme Q, 2017). Par exemple, les heures d'ouverture ne correspondent pas aux heures de travail flexibles et aux tâches variées des parents. Les conditions-cadres des structures d'accueil collectif de jour représentent également un problème pour les parents. Si le temps d'accueil hebdomadaire minimum est fixé à 2 ou 3 jours, les familles ne peuvent pas se permettre d'y avoir recours si elles n'ont pas besoin d'une prise en charge aussi conséquente.

Aide sélective. L'aide volontaire de l'employeur et le soutien financier, pour la prise en charge extrafamiliale ou le télétravail, contribuent largement à une meilleure conciliation entre la famille et le travail. Lorsque ces mécanismes existent, ils sont souvent proposés aux travailleurs qui perçoivent un salaire plus élevé. Les parents en situation de vulnérabilité sociale qui travaillent en équipe ou sur appel avec un tarif horaire, n'ont pour ainsi dire jamais accès à de telles solutions.

Diffusion médiocre des offres. L'offre actuelle des places en structure d'accueil collectif de jour représente un taux de couverture³ de 18 %. Moins d'un enfant en âge préscolaire sur trois dispose d'une place d'accueil. Le taux de couverture varie d'un canton à l'autre, mais aussi entre la ville et la campagne. Il oscille entre 3 % dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures et 29 % dans le canton de Genève (Office fédéral des assurances sociales, OFAS, 2017). Dans les pays frontaliers, la prise en charge des enfants de moins de trois ans occupe une place plus importante qu'en Suisse au niveau sociopolitique, que ce soit en matière de taux de couverture ou de qualité des offres (Stimme Q, 2017).

³ Le taux de couverture indique le pourcentage d'enfants d'un certain groupe d'âge ayant accès à une place d'accueil à temps plein, dans une zone donnée.

Accès manquant à des offres de bonne qualité. Les familles en situation de vulnérabilité sociale ne profitent que trop peu des offres de prise en charge de qualité, car, dans leur situation, elles « doivent » choisir les options les plus flexibles et les moins chères. Et souvent, ces solutions ne sont pas synonymes de qualité. Les enfants qui auraient le plus besoin d'offres d'encouragement précoce de qualité n'en profitent que rarement (Stamm et coll., 2011). Ceux qui proviennent de familles dont la situation socioéconomique est précaire ou de familles en situation d'isolement n'ont donc qu'un accès limité aux mesures d'encouragement précoce et entrent ainsi à l'école en étant moins bien préparés que d'autres. Et malheureusement, les inégalités se renforcent encore pendant la scolarité (Edelmann, 2010).

Contributions parentales élevées. Le prix est un facteur déterminant pour les familles en situation de vulnérabilité sociale et les familles à faibles revenus, lorsqu'il s'agit de choisir une solution de prise en charge pour les enfants. Que ce soit en Suisse alémanique ou dans le Tessin, l'accueil des enfants est principalement financé par les parents et seule une petite partie est réglée par le canton et/ou la commune. Par exemple, dans le canton de Zurich, les parents assument en moyenne 66 % de l'ensemble des coûts, selon une étude INFRAS/SEW. Dans le canton de Vaud, ce chiffre est estimé à 38 % (Stern/Bütler et coll. 2016).

Structure du système tarifaire. Le montant à payer par les parents joue un rôle important dans l'accès à la prise en charge extrafamiliale des enfants. Une enquête menée pour le canton de Vaud montre qu'il existe un lien significatif entre la structure du système tarifaire et la part d'enfants provenant de familles à bas revenus. Il y a plus d'enfants issus de familles à plus bas revenus dans les crèches des communes qui prévoient, dans leur système tarifaire, davantage de subventions pour les offres d'accueil de ces enfants (Bonoli/Vuille, 2013).

Mécanismes de sélection inappropriés. Dans les pays voisins, toutes les places d'accueil extrafamilial pour les enfants sont en principe subventionnées ; en Suisse, les subventions ne concernent souvent qu'une partie des places dans les crèches. Le pourcentage varie en fonction des communes (Conseil fédéral, 2015). De longues listes d'attente existent à de nombreux endroits pour les places subventionnées. En outre, beaucoup de villes et de cantons suisses appliquent des mécanismes de sélection inappropriés pour l'attribution des places. Les places subventionnées dans les structures d'accueil collectif de jour sont souvent accordées aux familles qui les demandent en premier (Stern/Bütler et coll. 2016). La plupart du temps, il ne s'agit pas de familles en situation de vulnérabilité sociale ou d'isolement.

Incitation négative à travailler. De nombreuses études montrent que les coûts élevés de la prise en charge extrafamiliale des enfants provoquent une incitation inexistante ou négative à travailler (Bonoli et coll., 2010 ; Schwegler et coll., 2011). Dans beaucoup de familles, un des parents (habituellement la mère) renonce donc complètement ou partiellement à son emploi (Conseil fédéral, 2017).



**Claudia, 29 ans,
Prilly,
mère élevant seule
sa fille de deux ans**

« C'est difficile d'être une mère célibataire. Mon salaire ne suffit pas. Mais c'est pour ma fille que je continue à me battre. Lorsque nous sommes ensemble, je suis heureuse. »

2 Conciliation dans un contexte de vulnérabilité sociale

Depuis 2006, l'association a:primo propose des offres d'encouragement précoce dans toute la Suisse, à l'attention des enfants issus de familles en situation d'isolement et de vulnérabilité sociale. L'offre de visites à domicile petits:pas⁴ — schritt:weise en Suisse alémanique — permet de toucher des groupes cibles difficilement accessibles. Le chapitre 2 se concentre sur les familles en situation de vulnérabilité sociale. Il donnera la parole à des familles, mais aussi à des assistantes non professionnelles⁵ (intervenantes à domicile de petits:pas, modératrices Femmes-Tische⁶, animatrices de 1001 histoires⁷), et aux coordinatrices de petits:pas en tant qu'expertes. L'intégration sociale, l'intégration professionnelle ainsi que la conciliation de vie familiale et professionnelle dans un contexte de vulnérabilité sociale sont donc abordées selon trois points de vue différents.

Les données sont issues, d'une part des évaluations en cours de petits:pas et d'autre part, d'entretiens qualitatifs avec des familles et des collaboratrices de cette offre.

Monitoring Online. Les données sont analysées en permanence par a:primo. Des informations sont collectées au moyen d'un monitoring en ligne sur les 27 sites de petits:pas, afin de garantir la qualité de l'offre. Les données utilisées pour ce rapport concernent les années 2017 et 2018. Durant cette période, 659 enfants ont commencé petits:pas et 556 enfants issus de 543 familles l'ont terminé. En plus du Monitoring Online, des ateliers d'évaluation sont organisés sur les sites après chaque cycle de petits:pas, en présence des coordinatrices, des intervenantes à domicile et des représentants d'a:primo. Les aspects qualitatifs sont abordés lors des ateliers d'évaluation, afin de compléter les données enregistrées. Durant la période susmentionnée, 40 ateliers d'évaluation ont eu lieu.

Entretiens qualitatifs. Vingt entretiens qualitatifs avec les familles de petits:pas nous ont permis d'obtenir des informations plus précises sur leurs conditions de vie. Cinq intervenantes à domicile ont également été interrogées, pour dégager des exemples de bonnes pratiques. Ces personnes, ne disposant pas d'une formation reconnue dans le domaine de l'éducation, ont fait un premier pas dans le monde du travail et servent souvent d'exemple d'intégration réussie pour les familles.

Pour valider les déclarations des familles et des intervenantes à domicile de petits:pas, des entretiens d'experts ont été réalisés avec 6 coordinatrices petits:pas, sur différents sites en Suisse.

⁴ Des familles où grandissent des enfants de 1 à 5 ans sont accompagnées pendant 18 mois par une intervenante à domicile (une personne qui ne bénéficie pas d'une formation reconnue dans le domaine de la petite enfance, mais avec un parcours de vie similaire à celui des familles) et prennent part à des rencontres de groupe où elles rencontrent d'autres familles de la région et découvrent des offres qui y sont proposées. L'offre d'encouragement précoce se concentre sur l'apprentissage par le jeu et le renforcement de la famille en tant que lieu de formation, mais l'intégration sociale de la famille y occupe aussi une place prépondérante. Chaque site petits:pas est géré par une coordinatrice, experte de l'éducation, du travail social ou de la pédagogie, qui forme et suit les intervenantes avant et après chaque visite à domicile.

⁵ Personnes qui ne disposent pas d'une formation reconnue dans leur domaine, mais qui agissent dans des contextes professionnels du domaine de la petite enfance, offrant une forme de professionnalisation, souvent informelle (Hafen 2018).

⁶ Femmes-Tische instaure un dialogue entre les personnes — peu importe leur origine. Accompagnés d'une modératrice, les participants discutent dans leur langue de sujets liés à la santé, à la famille et à l'intégration.

⁷ Dans le cadre du projet « 1001 histoires — Family Literacy » de l'ISJM, les parents et les enfants en âge préscolaire sont invités à participer à des lectures d'histoires, dans leur langue d'origine. Les animatrices discutent également avec les parents du multilinguisme et d'autres questions liées à l'éducation et à l'intégration.

Les coordinatrices sont responsables de la mise en œuvre de l'offre sur leur site. En tant que spécialistes, elles forment et accompagnent les intervenantes à domicile de petits:pas et suivent les familles. Grâce à leur travail, elles ont une excellente compréhension de ce que signifie la conciliation travail-famille dans un contexte de vulnérabilité sociale.

Enquête. L'enquête a porté sur 49 intervenantes à domicile de petits:pas. Les résultats ont été validés par les assistantes non professionnelles qui proposent d'autres offres (modératrices Femmes-Tische et animatrices de 1001 histoires).

Enquête auprès d'assistantes non professionnelles	Nombre	Entretiens qualitatifs	Nombre
Intervenantes à domicile petits:pas	49	Familles bénéficiant de petits:pas	20
Validation de l'enquête		Intervenantes à domicile petits:pas	5
Modératrices Femmes-Tische	5	Coordinatrices petits:pas	6
Animatrices de 1001 histoires	10	Autres experts du domaine	5
Total	64	Total	36

Validation. Pour valider les conclusions des entretiens qualitatifs et de l'enquête, la conciliation entre la famille et le travail a été abordée lors de quatre rencontres de groupe de petits:pas en Suisse alémanique et romande. Ces rencontres de groupe ont été modérées par l'INFRAS dans le cadre de son sous-projet 2 « offre adaptée et efficace pour la formation, l'accompagnement et l'éducation des jeunes enfants » (« Bedarfsgerechtes und effizientes Angebot der FBBE », en allemand), pour une politique de la petite enfance au quotidien menée par la Fondation Jacobs.

Discussion en groupes	Nbre de groupes	Participants
Intervenantes à domicile	2	15
Familles	2	9

Les données ont permis de plonger en profondeur dans le quotidien actuel des familles en situation de vulnérabilité sociale en Suisse et leur façon de gérer le défi de la conciliation de la famille et du travail.

2.1 Récits des familles de petits:pas

Dans ce chapitre, les familles de petits:pas⁸ parlent de leur situation socioprofessionnelle ainsi que des défis liés à la conciliation. Les sous-chapitres commencent chacun par un aperçu du quotidien d'une famille de petits:pas.

⁸ Pour des questions de confidentialité, tous les prénoms ont été modifiés.

2.1.1 Situation sociale

Aperçu du quotidien d'une famille de petits:pas

Serhat, 35 ans, est arrivé en Suisse il y a cinq ans. Son épouse Zera et son fils Besim, âgé de 4 ans, sont restés dans un village syrien kurde situé au cœur de la zone de combat. Il y a deux ans, Zera et Besim ont rejoint Serhat, grâce au regroupement familial. Serhat travaille sur appel en tant qu'aide de cuisine, pour un salaire horaire. Son revenu ne lui permet pas d'assurer la subsistance de sa famille. La famille, qui dispose du statut de réfugié, reçoit donc l'aide d'une association.

Serhat n'a que peu de temps libre en dehors de son travail. Il connaît pourtant certains habitants, qu'il voit de temps en temps. Zera n'a, quant à elle, pas d'amis ici. Elle se sent très seule dans le petit appartement de l'agglomération urbaine où ils habitent, aménagé avec peu de mobilier, à l'exception de la télévision. Le cours de langue donné par l'association lui permet de sortir au moins quelques heures chaque semaine. Habituellement pleine d'entrain, la jeune femme est impuissante et perdue. La professeure s'est occupée de Zera et lui a conseillé de participer à petits:pas.

La coordinatrice de petits:pas se souvient encore très clairement de sa première rencontre avec Zera et Besim. Elle n'avait jamais vu un petit garçon aussi triste. Besim a vécu la guerre. C'était écrit sur son visage. Il n'arrivait pas à se concentrer sur un jeu, était agité et frappait sans cesse sa mère. Zera n'allait pas bien non plus. En Syrie, où elle était avec sa famille, tout le monde s'occupait du petit. En Suisse, complètement isolée, elle était pour la première fois seule responsable de Besim. Elle ne savait pas que faire étant dépassée par la situation. Serhat travaillait tout le temps et n'était que très peu impliqué dans la vie de la famille. De plus, le père et le fils se connaissaient à peine, car Serhat avait quitté la zone de guerre avant la naissance de Besim.

Besim était négligé. Il passait ses journées devant la télévision ou sur un téléphone portable. La coordinatrice a envisagé de rédiger un avis de mise en danger. Heureusement, une bonne solution a été trouvée avant d'en arriver là. Grâce à son réseau, la coordinatrice a pu dénicher en urgence une place subventionnée pour Besim dans une structure d'accueil collectif de jour. En parallèle, la coordinatrice et l'intervenante à domicile ont aidé Zera à renforcer la relation avec son fils. Un changement frappant a rapidement été constaté. Le comportement destructeur de Besim s'est calmé. Les contacts sociaux lui ont fait du bien et il est devenu plus joyeux. Zera pouvait se détendre en présence de Besim et lui accorder plus d'attention.

Zera s'est rendu compte de l'évolution positive de son fils. Elle a appris à faire confiance à l'intervenante à domicile ainsi qu'à la coordinatrice. Lorsque la grosse enveloppe de l'école enfantine a atterri dans sa boîte aux lettres, elle a, pour la première fois, demandé l'aide de l'intervenante à domicile. Avant cela, elle prétendait toujours tout comprendre. C'était un énorme pas en avant pour Zera. Elle ne comprenait pas comment fonctionnait la Suisse, ni ses écoles enfantines. Elle était dépassée par toutes ces informations, mais elle ne voulait pas se montrer faible. L'intervenante à domicile a insisté sur le fait que, en Suisse, on peut toujours poser des questions et qu'il est même important de le faire.

Aujourd'hui, Besim passe trois jours par semaine dans une structure d'accueil collectif de jour, il suit des séances d'orthophonie et il entrera à l'école enfantine en été. La coordinatrice a bon espoir qu'il rattrape les retards de développement. C'est un petit garçon intelligent. Besim a maintenant un petit frère qui part sur de meilleures bases.

Origine (données du Monitoring). L'offre d'encouragement précoce petits:pas s'adresse donc à des familles en situation d'isolement et de vulnérabilité sociale. Les données montrent que 93 % des 543 familles de petits:pas ayant terminé petits:pas entre 2017 et 2018 sont issues de la migration. Voici les chiffres concernant le pays de première nationalité des mères : 6 % d'Érythrée, 9% de Turquie, 9 % du Sri Lanka, 7 % de Suisse, 6 % de Syrie, 4 % du Kosovo, 3 % de Somalie, 3 % de Macédoine, 3 % d'Irak et 3 de Chine% ; 37 % des mères disposent d'une première nationalité d'un autre pays (Russie, Soudan, Maroc, Iran, Ghana, Albanie, Afghanistan, Égypte, etc.).

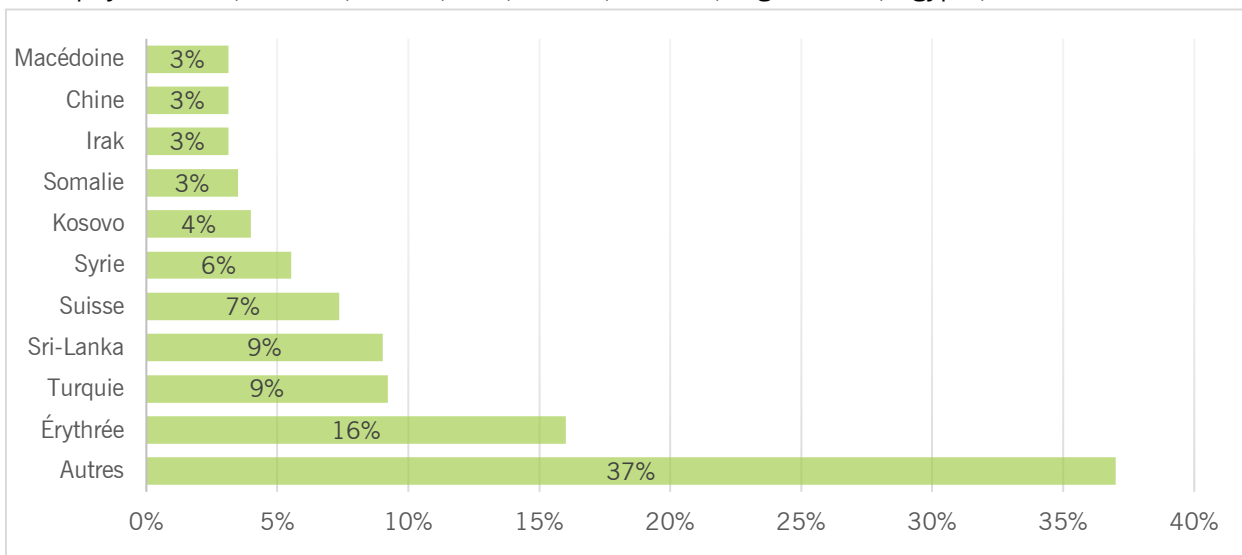


Figure 5 : origine des familles, Monitoring Online d'a:primo

Langue (données du Monitoring). En ce qui concerne la langue parlée, 14 % des familles indiquent le tigrigna, 11 % l'albanais, 11 % l'arabe, 10 % le tamoul, 8 % le kurde, 4 % le français, 3 % le tibétain, 3 % le somali, 3 % l'allemand et 33 % une autre langue. 81 % des mères sont arrivées en Suisse après leurs 21 ans.

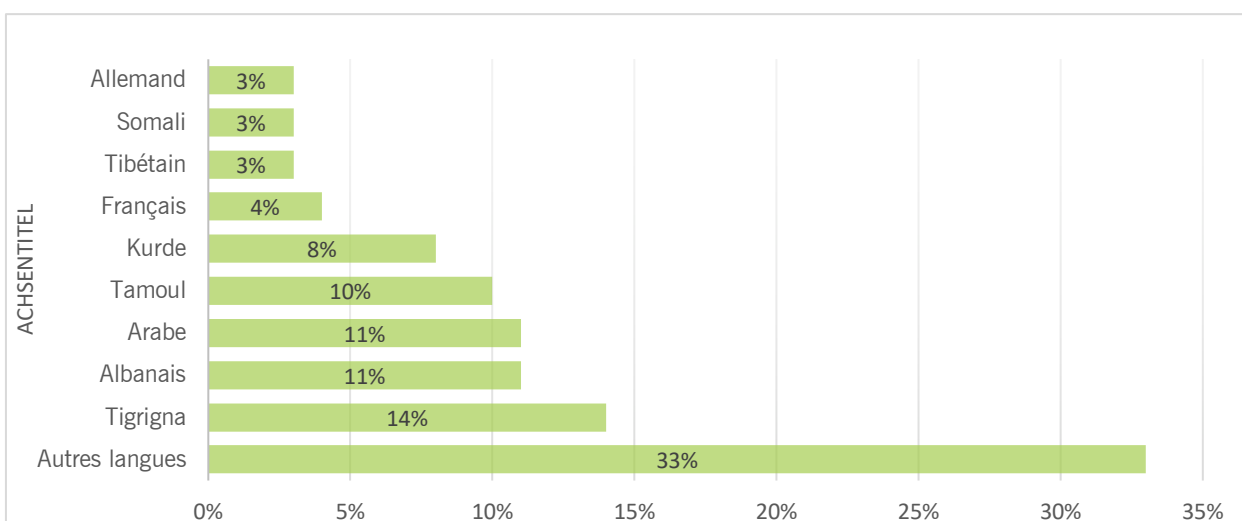


Figure 6 : langue de la famille, Monitoring Online d'a:primo

Statut de résidence (données du Monitoring). Parmi les mères, 11 % disposent d'un passeport suisse, 48 % possèdent une autorisation de séjour B, 22 % ont un permis de séjour C et 14 % détiennent un livret F (admission provisoire) ; 2 % possèdent un livret N (demandeur d'asile) ; 2 % disposent d'un autre statut de résidence (sans papier, demande d'asile refusée) et 1 % n'ont pas fourni d'informations. Parmi les pères, 33 % possèdent une autorisation de séjour B, 29 % ont un permis de séjour C, 23 % disposent d'un passeport suisse, 10 % détiennent un livret F, 2 % possèdent un livret N (demandeur d'asile) et 2 % disposent d'un autre statut de résidence.

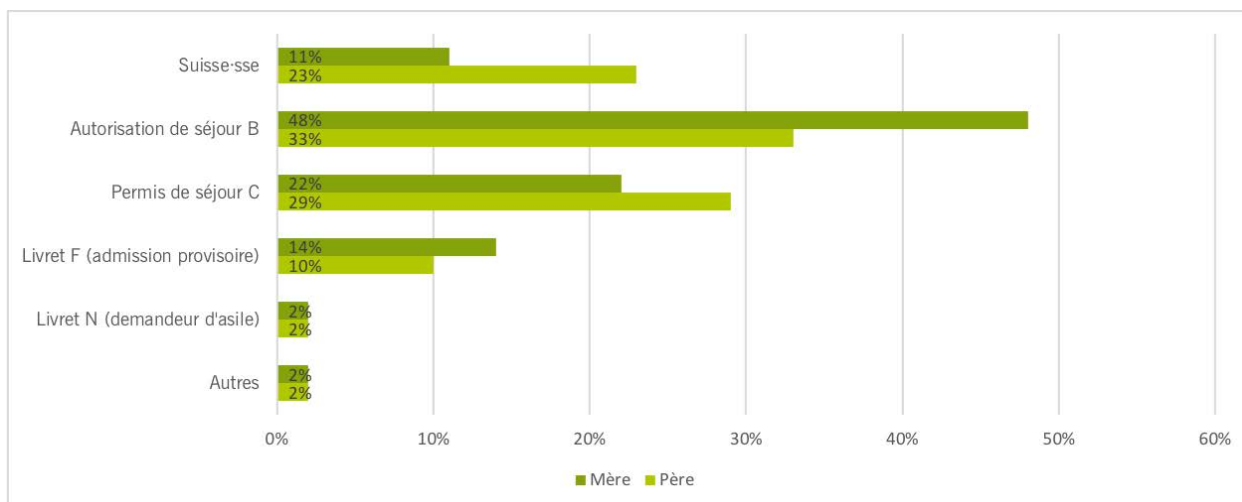


Figure 7 : statut de résidence des personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo

Les familles interrogées ont confirmé l'image donnée par le Monitoring. Les 18 mères et les 2 pères qui ont fait l'objet de l'enquête ont tous connu un parcours migratoire. Ils proviennent de 17 pays différents. Une des mères est arrivée en Suisse alors qu'elle avait moins de 10 ans, 5 mères sont arrivées alors qu'elles avaient entre 11 et 20 ans et les 14 autres personnes sont arrivées en Suisse après leurs 21 ans.

Acclimatation en Suisse. Pour les familles, l'arrivée en Suisse est synonyme de nombreuses incertitudes. La phase d'acclimatation dure plus ou moins longtemps en fonction de leur situation personnelle (expérience de l'exil, traumatisme, niveau de formation, origine culturelle, etc.). Certaines familles se sentent très perdues durant les premiers mois. Pour d'autres, ce sentiment reste présent pendant des années. Elles sont dépassées par cette première expérience à l'étranger, par la langue étrangère et par la nouvelle culture. Beaucoup constatent que l'image qu'elles avaient ne correspond pas à la réalité, ce qui remet en question les objectifs qu'elles visaient à atteindre.

Une mère qui a fui l'Érythrée et qui est arrivée seule en Suisse avec son bébé raconte : « Au début, j'étais dans un centre pour demandeurs d'asile, avec ma fille. C'était une période très difficile que je n'oublierai jamais. À notre arrivée, nous étions nouvelles. Nous ne connaissions pas la culture. S'intégrer dans cette culture, apprendre la langue et communiquer avec les gens — c'est très compliqué de faire tout ça en même temps. »

Une Tibétaine illustre parfaitement la situation : « Je pense que c'est comme si on était dans un océan : on ne sait pas où aller. Pour moi, c'était très dur, jusqu'à ce que je retrouve mes repères et une voie à suivre. » Les longues périodes d'attente que compte la procédure d'asile sont souvent vécues comme étant très démoralisantes. Les personnes concernées passent parfois plusieurs années dans l'incertitude. L'attente est décrite comme du temps « perdu et gâché. » Aucune étape concrète d'intégration dans la société suisse ne peut être entreprise. Les personnes touchées trouvent que l'inactivité et l'insécurité relative à l'avenir sont très pénibles.

Importance centrale de l'apprentissage de la langue. En plus de la perte d'orientation, tous les locuteurs de langue étrangère mentionnent le manque de connaissance de la langue comme étant le plus gros défi pour s'établir en Suisse. D'après les familles petits:pas interrogées, la maîtrise de la langue locale est essentielle pour pouvoir nouer des contacts sociaux et se sentir bien dans le pays.

Quand elles arrivent en Suisse, beaucoup de mères ne se rendent pas compte que l'apprentissage de la langue est primordial. La majorité des personnes interrogées regrette d'avoir commencé trop tard à prendre des cours. Les principales raisons données par les mères, pour expliquer cette réticence, sont la honte et l'insécurité. Elles ont en outre peur de faire confiance à un groupe étranger. Le manque de prise en charge des enfants est également mentionné. Certaines mères (surtout originaires d'Inde et du Sri Lanka) pensaient pouvoir s'en sortir en anglais. Dans certains pays et suivant le niveau de formation, on n'apprend pas de deuxième langue.

En Suisse alémanique, la difficulté est encore plus grande : parmi les personnes interrogées, beaucoup ont dit qu'elles apprenaient l'allemand, mais ne comprenaient pas un mot dans la rue, car les habitants parlent le dialecte. Elles admettent que dans la vie de tous les jours, elles utilisent trop peu la langue, ce qui en complique encore l'apprentissage.

Conceptions traditionnelles des rôles. Les conceptions, parfois très traditionnelles des rôles de l'homme et de la femme représentent un obstacle supplémentaire à l'apprentissage de la langue locale, en particulier pour les femmes. Elles remplissent le rôle de mère et s'occupent du ménage. Les cours de langue ne sont pas une priorité, surtout s'ils sont payants. « Les femmes ont parfois des difficultés à assister à des cours, car leur mari travaille et leur rôle consiste à s'occuper de lui. Certains hommes refusent que leur épouse apprenne le français et gagne ainsi en indépendance. Il serait important que les femmes puissent bénéficier de cours gratuits », estime une femme originaire du Sri Lanka.

Isolement social. Toutes les personnes interrogées arrivées en Suisse après leur dixième anniversaire soulignent qu'elles ont éprouvé beaucoup de difficultés à tisser des relations en Suisse, voire que c'est toujours compliqué. « Au début, c'était très dur pour moi. Soit je travaillais, soit j'étais seule à la maison avec les enfants. J'étais très triste de n'avoir presque aucun contact avec les gens », raconte une mère originaire du Sri Lanka, arrivée en Suisse après ses 21 ans.

Les familles petits:pas ont peu d'amis ou de connaissances dans leur environnement immédiat ou n'en ont pas du tout. A cause des contacts sociaux limités, la famille occupe une place très importante. En cas de problème, on appelle des parents à l'étranger pour leur demander conseil.

Si un réseau social existe, il est souvent composé de personnes provenant du même pays d'origine. Les familles de Tamouls et d'Indiens disposent d'un réseau particulièrement bien étoffé. Seule une minorité de personnes parvient à nouer des contacts durables avec des Suisses. La plupart des familles regrettent ce manque de relations avec les Suisses et aimeraient globalement avoir plus de liens sociaux. Les principaux obstacles à la prise de contact sont la non-maîtrise de la langue locale, la honte et la peur d'aller vers les autres. À la campagne, il est très difficile d'établir des relations, même avec les personnes provenant du même pays d'origine. Alors que les pères consacrent beaucoup de temps à leur travail, la plupart des mères restent dans leur logement avec les enfants. Elles avouent ne pas sortir beaucoup. Les mères interrogées se sentent seules et ne peuvent parler de leurs problèmes à personne. L'isolement social est considéré comme une charge psychique importante. Il en découle un manque de sentiment d'appartenance.

Accès compliqué à l'information. Un autre obstacle qui revient souvent est l'accès à l'information. Une mère tibétaine raconte : « Le problème, c'est que beaucoup de personnes ne connaissent pas l'offre. L'école propose des activités gratuites, mais beaucoup de parents ne le savent pas. Ils reçoivent les flyers, mais les jettent car ils ne savent pas les lire. Il faut expliquer aux gens les offres qui existent, de façon personnelle et directe. »

Une mère originaire du Kenya a appris par hasard l'existence d'une rencontre entre femmes : « Heureusement, j'étais à la place de jeux avec mon fils aîné. J'y ai rencontré une femme qui m'a parlé de ces rencontres. Elle m'a dit que je pouvais y aller et discuter avec d'autres femmes. J'ai donc commencé à m'y rendre une fois par semaine. Beaucoup de thèmes étaient abordés : comment vivre en Suisse, où acheter des vêtements pour enfants dans des magasins de seconde main... Moi et mes enfants avons ainsi pu rencontrer beaucoup de gens. »

Beaucoup de personnes interrogées étaient dépassées par les procédures aux guichets d'information. Elles ont eu de la difficulté à comprendre le système des offres d'aide (conseil en matière d'asile, services sociaux, ORP, offices d'orientation scolaire et professionnelle, etc.) et à déterminer qui était responsable de quoi. Lorsqu'on leur demande où elles s'informent, les familles mentionnent les endroits suivants : cours de français donnés par des associations actives auprès des migrants, coordinatrice ou intervenante à domicile de petits:pas, cours de langue, centre familial.

2.1.2 Situation financière et professionnelle

Aperçu du quotidien d'une famille de petits:pas

Edi, quatre ans, ne participait à aucune des activités de jeu de petits:pas. Il criait tout le temps de douleur. Lors d'une visite à domicile, la coordinatrice a demandé à la mère ce qu'avait l'enfant. Eliona a indiqué les dents de son petit garçon. Elles étaient brunes et la gencive était purulente et sanguinolente. La famille ne pouvait pas se permettre de payer un dentiste.

Jaser, le père (56 ans) a un contrat de travail à durée déterminée dans une grande boucherie. Son salaire horaire : 19,40 CHF. Il travaille en plus pour une entreprise de nettoyage, également sur appel et pour un salaire horaire bas. Eliona (42 ans) est femme au foyer et mère. Elle parle à peine la langue locale. La famille de quatre personnes vit très à l'écart, dans un petit appartement urbain de deux pièces (loyer : 712 CHF, charges comprises).

Jaser et Eliona ont quitté le Kosovo il y a six ans, pour s'installer en Suisse. Edi a une petite sœur, Leonora, qui vient d'avoir trois ans. La famille dispose d'une autorisation de séjour B. Sa situation financière précaire lui donne droit à des aides sociales. Elle ne profite pas de ce droit à des aides, de peur que cela ait un impact sur son permis de séjour. Elle ne reçoit donc aucun soutien financier pour s'inscrire à des cours de langue ou à une autre formation, ni pour pouvoir obtenir un emploi mieux rémunéré. La famille a du mal à joindre les deux bouts. Jaser ne sait jamais combien d'argent il recevra à la fin du mois. Il n'est donc pas possible de faire des projets et encore moins d'épargner. Les frais imprévus font exploser le budget de la famille. Même les dépenses de santé urgentes deviennent un luxe. La peur constante de ne pas pouvoir subvenir aux besoins des enfants pèse beaucoup sur Eliona et Jaser. Ils veulent le meilleur pour leurs enfants. Eliona se sent perdue. Elle ne sait pas vers qui se tourner. Elle ne connaît personne et ne parle que quelques mots de la langue locale. Elle est désespérée.

Les familles qui s'en sortent tout juste seules n'ont aucun accès aux informations qui sont pourtant théoriquement à leur disposition. Elles n'ont pas de personne de contact au sein des services sociaux qui pourraient les aider dans de tels cas.

La famille voulait attendre, puis retourner au Kosovo avec Edi pour l'emmener chez le dentiste. Mais la douleur est devenue insupportable pour le jeune garçon. Jaser a donc envisagé de faire un emprunt de 1752 CHF, pour pouvoir payer les frais dentaires. C'est un cercle vicieux : quand la famille sera-t-elle en mesure de rembourser cette somme ainsi que les intérêts ?

La coordinatrice de petits:pas a détecté cette situation précaire et a agi immédiatement. Elle a demandé à une association de prendre en charge les frais dentaires d'Edi. Sa requête a été acceptée. En discutant avec les parents, elle a essayé de savoir comment la situation avait pu s'aggraver à ce point. Eliona ne savait pas que les dents de lait devaient aussi être brossées régulièrement. La famille était très reconnaissante de l'aide reçue. La mère n'a manqué aucune rencontre de groupe de petits:pas et a absorbé toutes les informations, comme une éponge. Elle veut que ses enfants aillent bien et fait tout son possible pour atteindre cet objectif. La famille a pu profiter de petits:pas à différents niveaux. Son petit budget l'oblige à disposer de bonnes relations dans son quartier. Eliona se rend désormais à un cours de langue. Elle connaît maintenant l'existence de la CarteCulture, des bourses de vêtements pour enfants et des épiceries Caritas, ainsi que de l'assistante sociale du quartier. Avant, personne ne lui donnait de tels conseils. La situation financière de la famille n'a toutefois pas changé. Grâce à petits:pas, à ses meilleures connaissances de la langue et à ses nouveaux contacts, Eliona a cependant repris confiance. Elle cherche maintenant un emploi dans le secteur du nettoyage, afin de contribuer aux revenus du ménage. Après une année passée en structure d'accueil collectif de jour, Edi peut maintenant se faire comprendre ; il se réjouit d'entrer à l'école enfantine.

Statut professionnel (données du Monitoring). Parmi les 543 mères, 82 % ne travaillent pas, 13 % travaillent comme employées auxiliaires et 5 % comme employées qualifiées. Parmi les pères, 45 % travaillent comme employés auxiliaires, 28 % comme employés qualifiés et 1 % comme cadres ; 26 % d'entre eux ne travaillent pas.

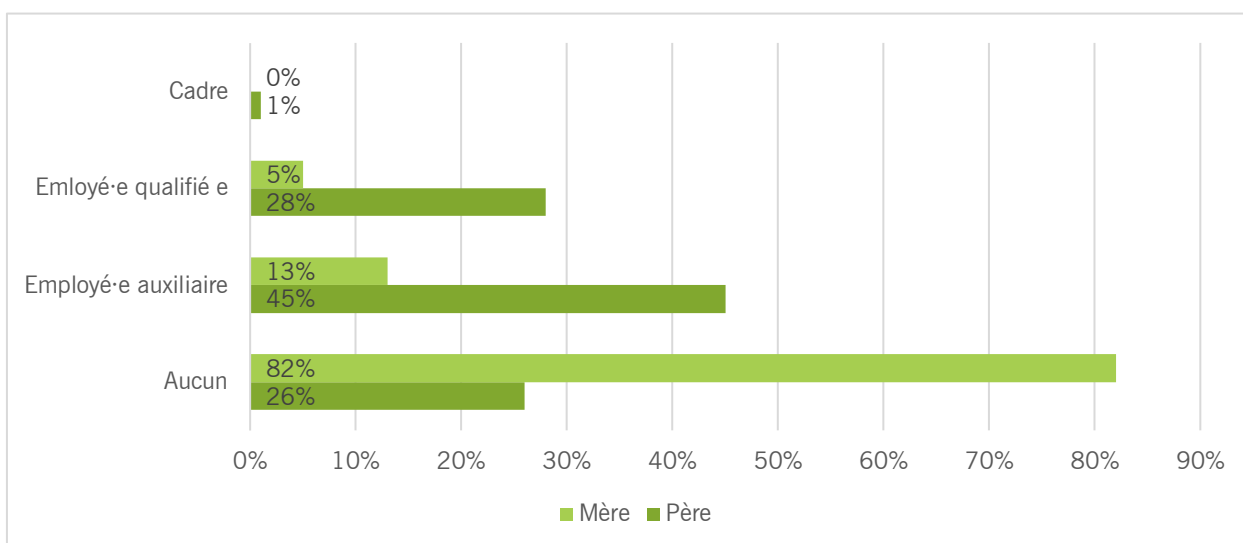


Figure 8 : statut professionnel des personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo

Parmi les mères, 82 % n'a pas d'emploi, 11 % travaillent à temps partiel, 5 % travaillent à l'heure, 1 % des mères travaillent à temps plein et 1 % sont indépendantes. Parmi les pères, 53 % sont employés à temps plein, 26 % ne travaillent pas, 13 % travaillent à temps partiel, 5 % travaillent à l'heure, 2 % sont indépendants et 1 % travaillent sur appel.

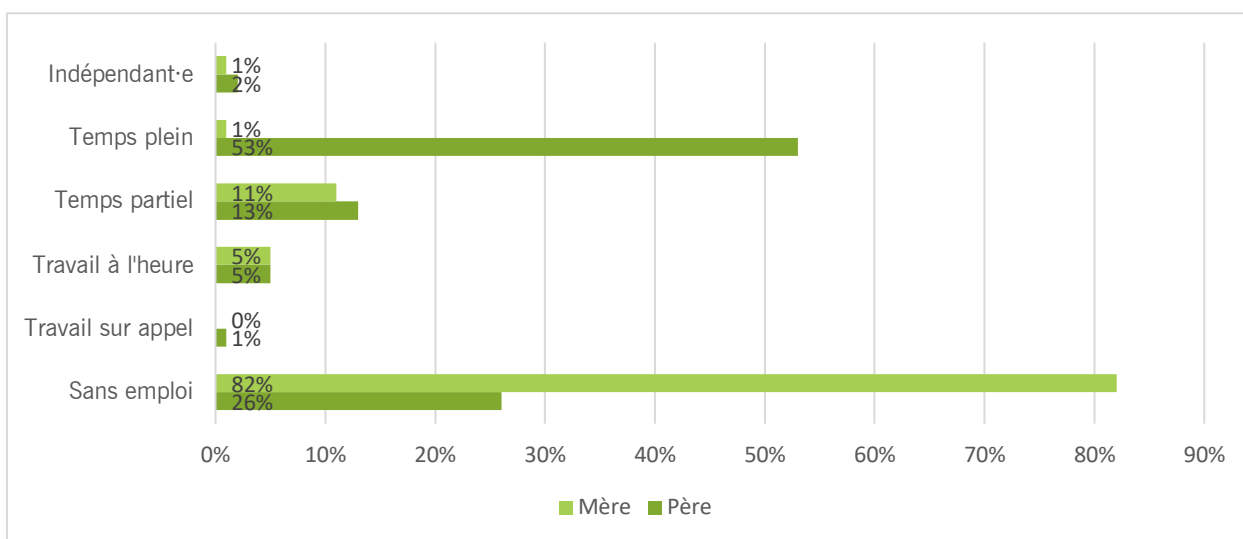


Figure 9 : nature de la profession des personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo

Aides (données du Monitoring). Dans 48 % des 543 familles petits-pas, la mère ne reçoit aucune aide sociale ; ce chiffre atteint 52 % pour les pères. Par contre, 48 % des mères et 40 % des pères reçoivent une aide sociale, 2 % des parents bénéficient de l'AI et 1 % des parents disposent d'une AC ou d'une AVS/AI.

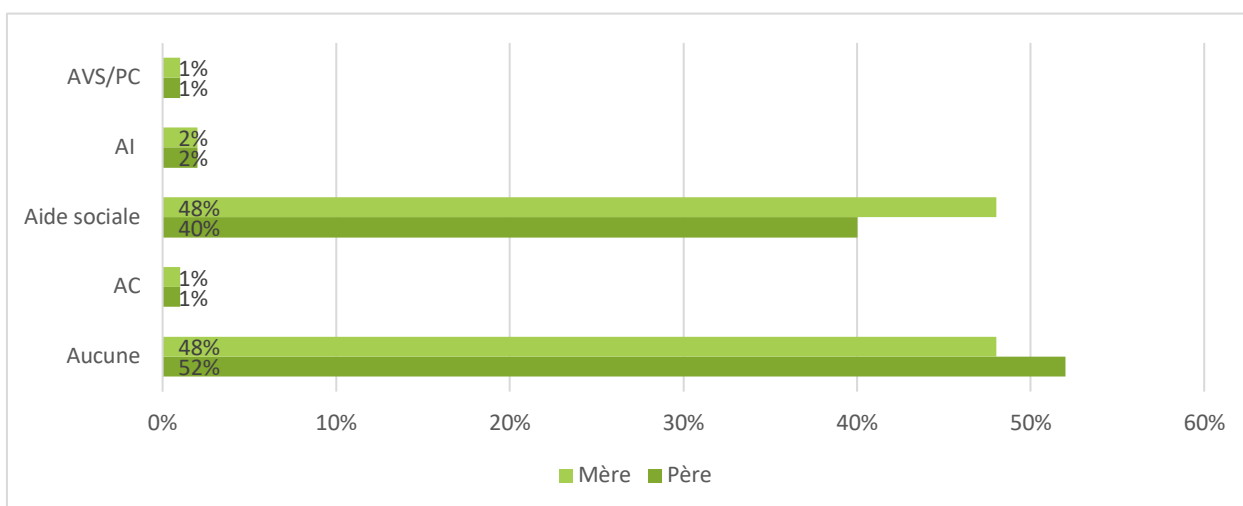


Figure 10 : aides perçues par les personnes de référence, Monitoring Online d'a:primo

Qualifications professionnelles. La majorité des mères et des pères interrogés lors des entretiens qualitatifs ont terminé l'école primaire ou secondaire dans leurs pays d'origine (85 %), où ils ont également eu leurs premières expériences professionnelles. Il arrive que les pays d'origine ne disposent pas d'un système d'apprentissage similaire à celui de la Suisse ; une fois l'école terminée, on y apprend un métier par la pratique ; il n'existe pas de diplômes spécifiques comme ceux qui, en Suisse, faciliteraient l'accès au monde du travail. Parmi les personnes interrogées, 30 % disposent d'un diplôme universitaire obtenu dans leur pays d'origine. Pour trois d'entre elles, ce diplôme n'a pas été reconnu en Suisse. Trois autres n'ont pas entamé la procédure de reconnaissance.

Situation professionnelle des hommes. Les entretiens qualitatifs indiquent que 12 des pères des familles nucléaires travaillent à temps plein. L'un d'entre eux est retraité et 4 autres ne travaillent pas. Parmi les pères qui travaillent, 70 % travaillent en équipe, dans des secteurs où les conditions d'emploi sont précaires et/ou avec un niveau de salaire bas (par ex. comme ouvrier, comme employé logistique, comme aide-cuisinier, comme déménageur ou comme ouvrier de construction). Un des pères a commencé un apprentissage pour devenir dessinateur. Le fait de travailler ne permet pas forcément de subvenir aux besoins de la famille.

Situation professionnelle des femmes. Dans certaines familles, les femmes travaillent également. Si les enfants sont jeunes, elles le font souvent par nécessité financière. Parmi les 20 parents interrogés (2 pères et 18 mères), 14 ont fait un premier pas dans le monde du travail et en sont toutefois encore au tout début de leur intégration professionnelle.

Sept mères, avec des enfants en âge préscolaire, s'occupent des enfants et travaillent pour avoir un revenu supplémentaire : certaines sont employées dans le secteur du nettoyage, des soins ou de la prise en charge des enfants, d'autres sont ouvrières ou caissières. La plupart du temps, les mères travaillent à temps partiel, avec un horaire très réduit (environ 20 %) ou travaillent sur appel, pour un salaire horaire. La majorité des mères qui travaillent le font le soir, quand les pères sont rentrés. La femme organise son travail autour de ses enfants et de son mari. Deux mères célibataires travaillent à 60 %, avec un contrat à durée déterminée. Une autre mère célibataire effectue un stage à 60 %, dans un groupe de jeu.

Parmi les quatre mères interrogées qui ont des enfants en âge scolaire, trois ont désormais un emploi avec un horaire à 80-100 %. Une mère travaille 30 % du temps et fait des études en plus. Dans six familles, la mère ne travaille pas en dehors de la maison ou alors pendant 5 % du temps (cours MuKi-Deutsch, prise en charge des enfants par petits:pas).

Situation financière. La situation financière et professionnelle des familles de petits:pas est précaire. La moitié d'entre elles pourraient être considérées comme des familles de travailleurs pauvres ; elles se trouvent dans une situation particulièrement tendue. Douze d'entre elles ne perçoivent aucune aide. Certaines pourraient y avoir droit, mais n'en profitent pas par crainte de conséquences sur leur droit de séjour. Une des familles vit des allocations de chômage de l'homme, une autre de la rente AVS de l'homme. Six familles perçoivent une aide sociale.

Les familles qui dépendent entièrement ou partiellement de l'aide sociale soulignent qu'elles aimeraient être indépendantes. Dans la plupart des cas, le travail dans le secteur des bas salaires génère toutefois un revenu trop faible pour permettre de se détacher complètement de l'aide sociale. Il existe une énorme volonté de décrocher un emploi sûr, à durée indéterminée.

Intégration professionnelle. La plupart des mères de petits:pas veulent seulement travailler à partir du moment où leurs enfants entrent à l'école infantine. Les mères qui ont des enfants et qui travaillent le font principalement pour raison de finances précaires. Il n'est alors pas question de tenir compte de choix professionnels ou de perspectives personnelles. Ce sont les questions existentielles qui priment. L'objectif est de gagner de l'argent le plus rapidement possible. Celles qui ont réussi à entrer dans le monde du travail ont décroché leur premier emploi grâce à des contacts personnels. Dans les secteurs du nettoyage, des soins ou de la prise en charge des enfants, beaucoup ont commencé par effectuer un essai ou un stage.

L'intégration professionnelle des mères de petits:pas est rendue plus difficile par des facteurs comme le travail en équipes de l'homme, les enfants en bas âge, la formation de base insuffisante, le peu de connaissances de la langue locale, l'absence de réseau social ou encore le manque d'accès à des offres de prise en charge extrafamiliale. Il faut y ajouter le manque d'information concernant les aides potentielles (services d'écriture, offices d'orientation, etc.) ou les possibilités d'obtenir des subventions pour les formations. Dans ce contexte, les femmes se sentent souvent dépassées et impuissantes. Elles ne savent pas comment se lancer dans la vie active. Une mère qui aimerait beaucoup aller travailler s'exprime comme suit : « Mon mari travaille et nous ne pouvons pas nous permettre d'inscrire nos deux enfants dans une structure d'accueil collectif de jour. De toute façon, il n'y en a pas près de chez nous. En plus, je ne parle pas bien français et je ne trouverai donc jamais d'emploi bien payé. Nous ne connaissons personne qui pourrait s'occuper de nos enfants. Nous n'avons pas de famille ici. Nous sommes tout seuls ».

En interrogeant les parents de familles qui possèdent un livret F⁹, nous avons découvert qu'ils aimeraient bien travailler. Le statut d'« admis provisoirement » complique leur recherche de travail car il alourdit le fardeau administratif de l'employeur. Les familles estiment cette situation comme très handicapante.

Formation continue. La formation (continue) est un concept tout à fait nouveau pour la plupart des personnes interrogées. Pour les mères de famille de petits:pas, une grande motivation et beaucoup de volonté sont nécessaires pour entamer une formation, comme le montre l'histoire de l'une d'entre elles : « Quand mon fils avait deux ans, je travaillais au bistro des CFF et j'ai commencé à suivre des cours du soir pour obtenir ma maturité. Ça demandait beaucoup d'énergie. Pendant la troisième année, mon mari et moi nous sommes séparés. Il ne voulait pas que je poursuive mes études. Dans certaines cultures, les hommes veulent que les femmes restent à la maison pour s'occuper du ménage et des enfants. Comme ça, le soir, ils peuvent se reposer. C'est difficile pour les femmes ; elles doivent faire preuve de beaucoup de volonté si elles veulent suivre une formation ».

Pour la plupart des femmes, la formation prend la forme d'un cours de français, si elles n'en ont pas encore suivi. C'est souvent lorsque les enfants entrent à l'école ou qu'il faut prendre contact avec l'enseignante, que les mères commencent à prendre des cours de langue. Dans d'autres cas, c'est l'intégration professionnelle qui pousse à apprendre la langue locale. Les pères, quant à eux,

⁹ « Les étrangers admis provisoirement sont des personnes qui font l'objet d'une décision de renvoi de Suisse, mais pour lesquelles l'exécution du renvoi se révélerait illicite (violation du droit international public), inexigible (mise en danger concrète de l'étranger) ou matériellement impossible (pour des motifs techniques d'exécution). L'admission provisoire constitue donc une mesure de substitution. L'admission provisoire peut être prononcée pour une durée de douze mois. Le canton de séjour peut en prolonger la durée, à chaque fois pour douze mois. Indépendamment de la situation sur le marché du travail et des conditions économiques, les autorités cantonales peuvent autoriser les personnes admises à titre provisoire à exercer une activité lucrative » (Secrétariat d'État aux migrations SEM, 2018).

travaillent souvent à temps plein et n'ont pas la possibilité de suivre une formation ou un cours de langue.

Toutes les personnes interrogées ayant réussi à entrer dans la vie active et qui travaillent souvent avec un horaire très réduit (20-30 %), ont suivi un cours de langue. Quatre mères ont participé à la formation proposée par la CRS pour devenir auxiliaires de santé et une mère a pris part au cours permettant de devenir responsable d'un groupe de jeu. Une mère a terminé une formation en nettoyage. Une autre a obtenu sa maturité en cours du soir et étudie aujourd'hui le travail social. Une autre mère a repris un Master, n'ayant pas trouvé de travail avec le MBA qu'elle a obtenu en Inde ; en parallèle, elle a décroché un stage avec un horaire complet.

Une femme originaire de Turquie représente le parcours réussi d'une participante de petits:pas qui a pu s'intégrer sur le marché du travail : « J'ai commencé à nettoyer chez une famille très gentille. J'y ai travaillé presque un an puis, avec son aide, j'ai décroché un emploi dans une entreprise de nettoyage. La coordinatrice de petits:pas m'a ensuite parlé de la formation en soins de santé de la CRS. Elle m'a expliqué comment poser ma candidature et m'a aidée à remplir le formulaire. J'ai été acceptée et j'ai suivi les cours. Après avoir terminé mon stage, j'ai décroché un emploi fixe dans un EMS. »

Développement de perspectives. Les entretiens avec les familles de petits:pas montrent que les femmes sont très reconnaissantes d'avoir pu profiter de cette offre. Elles ont repris confiance en elles. Durant les 18 mois de petits:pas, la plupart des mères ressentent l'envie de mieux apprendre le français, elles commencent à avoir des perspectives. Une mère originaire du Tibet explique : « Je pense que c'est important que les gens se sentent en sécurité. Ils doivent savoir qu'ils arriveront à trouver un emploi s'ils suivent une formation. Certains se disent : je suis inscrit à ce cours, mais à quoi ça sert ? Il faut identifier l'objectif pour que les gens aient plus de volonté. Il faut donner une image positive, mais pas trop, car cela pourrait aussi échouer ; mais il faut montrer que tout cela n'est pas insensé, que c'est possible ».

2.1.3 Conciliation

Aperçu du quotidien d'une famille de petits:pas

Phuong-Anh, qui a aujourd'hui 28 ans, a quitté la Thaïlande à 13 ans pour venir s'installer en Suisse. Sa mère avait trouvé du travail ici. Phuong-Anh a été à l'école où elle a obtenu un diplôme de voie générale. Elle a ensuite suivi une formation pour devenir assistante de commerce de détail. Phuong-Anh n'a cependant jamais travaillé dans ce domaine, optant pour des petits boulots dans le secteur des services, car ils étaient mieux rémunérés. À 23 ans, lorsqu'elle est tombée enceinte de Liang, Phuong-Anh y travaillait toujours. Le père de Liang a rapidement quitté le navire, sans même soutenir la petite famille en lui versant des contributions d'entretien. Phuong-Anh était donc une mère célibataire qui devait subvenir seule à ses besoins et à ceux de son fils. Puisqu'elle ne voulait pas demander d'aides sociales, elle a continué à travailler dans le secteur de la gastronomie, avec un gros horaire.

Liang était pris en charge par des accueillantes en milieu familial qui changeaient sans cesse. La dernière était une Italienne qui parlait mal la langue locale et qui accueillait toujours entre 2 et 5 enfants. Parfois, le demi-frère de Phuong-Anh venait de Suisse romande pour s'occuper du petit. En effet, Phuong-Anh avait des horaires très irréguliers qui n'étaient pas toujours compatibles avec ceux des accueillantes en milieu familial. Sa propre mère était retournée en Thaïlande depuis longtemps.

Avec Liang, Phuong-Anh parle un mélange de thaïlandais, d'allemand et d'anglais. Elle pense qu'apprendre autant de langues est bon pour son enfant. À cette liste, il faut encore ajouter les langues des différentes accueillantes en milieu familial. Le problème, c'est que Liang ne maîtrisait correctement aucune de ces langues. Il présentait donc de gros retards de développement du langage alors que la base de l'apprentissage d'une langue étrangère repose sur la bonne maîtrise de la langue maternelle.

La situation de la petite famille s'est encore compliquée lorsque Phuong-Anh a perdu sa place au restaurant. Elle s'est rendue à l'ORP qui lui a, dans un premier temps, trouvé un emploi temporaire. On lui a ensuite proposé un poste à temps plein dans une usine. Elle travaillait la nuit, ce qui n'était pas compatible avec la prise en charge de Liang par une accueillante en milieu familial. Les conditions imposées par l'ORP ne lui permettaient pas de réduire son horaire. Il n'y avait pas de place pour Liang dans les conditions fixées pour l'intégration professionnelle de sa mère.

Phuong-Anh était désespérée, elle ne savait pas comment elle allait pouvoir concilier son travail et la prise en charge de son fils. Elle ne pouvait pas perdre sa place, pour ne pas dépendre des aides sociales. Le cœur lourd, elle a alors décidé d'envoyer Liang chez sa mère, en Thaïlande. Jusqu'à ce qu'il ait l'âge d'entrer à l'école enfantine, Liang fut donc placé sous la garde de sa grand-mère habitant à l'étranger.

Cet été, Phuong-Anh est allée rechercher Liang pour le ramener en Suisse, après six mois passés en Thaïlande. Le monde du petit garçon de cinq ans a à nouveau été bouleversé : l'environnement, la langue et la personne de référence principale ont changé. Pour Liang, l'entrée à l'école enfantine a été tout sauf simple. Il éprouve beaucoup de difficultés, tant avec la langue qu'avec l'acclimatation aux règles et au fonctionnement de l'école enfantine.

Type de familles (données du Monitoring). Parmi les 543 familles de petits:pas, 84 % sont des familles nucléaires, 12 % sont des familles monoparentales, 2 % sont des familles recomposées et 2 % sont des familles intergénérationnelles.

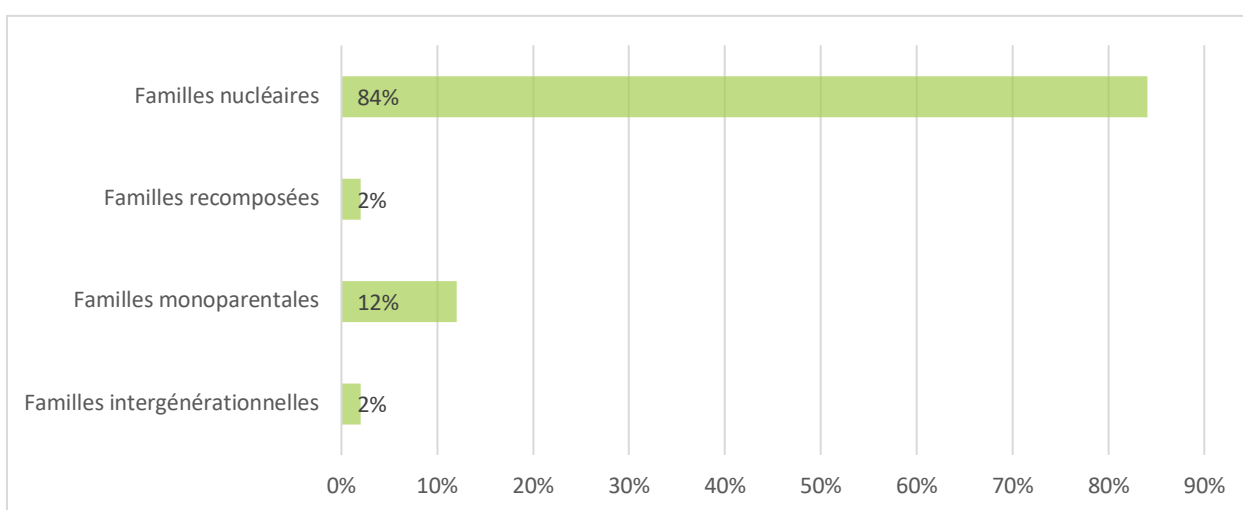


Figure 11 : type de famille, Monitoring Online d'a:primo

Les 20 familles de petits:pas qui ont été interrogées donnent une image similaire : 3 familles monoparentales et 17 familles nucléaires.

Prise en charge formelle des enfants. Parmi les 20 familles petits:pas interrogées, 20 % font appel à une prise en charge extrafamiliale pour leurs enfants. Elles profitent d'une place subventionnée dans une structure d'accueil collectif de jour ou envoient leurs enfants dans une école de jour disposant d'une cantine.

Les mères, qui n'ont pas recours à une prise en charge formelle pour leurs enfants, sont pourtant favorables aux structures d'accueil collectif de jour. Tous les quartiers ne disposent pas de cette organisation. Les personnes interrogées admettent qu'elles ne peuvent pas se permettre de payer une place, sauf si elle est subventionnée. Les familles savent que la politique d'attribution des places subventionnées n'est pas la même partout. Certaines familles bénéficient d'une place dans une structure d'accueil collectif de jour ou dans un autre type de structure, et d'autres pas, alors qu'elles sont dans la même situation, ce qui crée de l'incompréhension et du mécontentement. Les familles qui ne peuvent pas profiter des structures d'accueil collectif de jour sont déçues.

Prise en charge informelle des enfants. Parmi les familles comptant des enfants en âge préscolaire, 80 % n'ont pas recours à une prise en charge formelle des enfants. La plupart des mères s'occupent elles-mêmes de leurs enfants. Elles s'organisent en fonction des horaires de leur partenaire et vont travailler avec un horaire réduit lorsque le père est à la maison, souvent le soir ou la nuit. Une mère de petits:pas originaire de Pologne décrit la situation : « J'ai suivi un cours de langue et travaillé comme femme de ménage. Quand ma fille est née, j'ai continué à nettoyer un petit peu, dès que mon mari rentrait à la maison. Nous nous relayions. Lorsque je rentrais, il partait travailler. Mais lorsque nous avons eu un deuxième bébé, mon mari a eu du mal à s'occuper des deux enfants, alors j'ai complètement arrêté de travailler ».

Trois familles confient les enfants aux grands-parents pendant que les parents travaillent. Dans une famille, la grand-mère fait le voyage et reste pendant des périodes de trois mois. La mère en explique la raison : « Au lieu de mettre mes enfants dans une structure d'accueil collectif de jour, je préfère rester à la maison et ne plus travailler. Je ne gagne pas grand-chose et la structure d'accueil collectif de jour est extrêmement chère. Presque tout mon salaire serait consacré à la prise en charge des enfants. En plus, la structure d'accueil collectif de jour n'est ouverte que du lundi au vendredi, de 7 à 17 heures. Mais mes heures de travail ne sont pas régulières. Chaque mois, je reçois mon horaire. Je travaille aussi parfois le soir ou la nuit. Mon mari n'est pas souvent à la maison non plus. Je préfère faire venir ma mère en Suisse. Comme ça, j'ai quelqu'un pour m'aider à la maison. »

Dès que les enfants entrent à l'école, il est beaucoup plus simple d'organiser leur prise en charge. Toutefois, les périodes de congé représentent toujours un défi, comme l'explique une mère célibataire : « Ce qui est très difficile, c'est que la garderie est fermée pendant les vacances scolaires. Les gens qui travaillent doivent aller travailler. Ils ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants. Et quand il n'y a qu'un seul parent, c'est encore plus compliqué. Je ne peux pas prendre autant de vacances. Les congés sont toujours une période de stress intense pour moi, je ne sais jamais que faire. Alors, je m'arrange avec des connaissances : les enfants viendront deux jours chez toi, puis deux jours chez toi... C'est pour ça que c'est important de rencontrer d'autres mères. Je ne peux tout de même pas envoyer mes enfants n'importe où. »

2.2 Récits des intervenantes à domicile de petits:pas

L'intervenante à domicile de petits:pas est une personne non professionnelle qui a été formée dans le cadre de son activité ; elle est issue d'un environnement culturel et linguistique similaire à celui de la famille de petits:pas (approche « peer to peer »)¹⁰. Sa proximité avec le groupe cible et son statut de non-professionnelle font partie de ses atouts. Grâce à son parcours de vie similaire, l'intervenante à domicile peut établir une relation de confiance avec les familles de petits:pas. Elle sert de modèle en matière d'attitude vis-à-vis des enfants et d'intégration réussie. Pendant 18 mois, elle rend régulièrement visite aux familles de petits:pas. Elle leur apporte des idées de jeux qui stimulent les enfants dans leur développement et les met en place avec l'enfant et sa mère (ou son père, ses grands-parents). L'apprentissage par l'expérimentation permet d'apporter un soutien à la parentalité dans des situations concrètes du quotidien. Il arrive régulièrement qu'une intervenante à domicile soit une ancienne participante de petits:pas.

Ce chapitre donne la parole aux assistantes non professionnelles (intervenantes à domicile de petits:pas, modératrices Femmes-Tische et animatrices de 1001 histoires), qui parlent de leur expérience personnelle et professionnelle avec des familles en situation de vulnérabilité sociale. Pour la plupart d'entre elles, ce travail est un premier pas dans la vie active en Suisse.

En plus des entretiens qualitatifs avec 5 intervenantes à domicile, nous avons également mené une enquête auprès de 49 intervenantes à domicile au sujet de l'intégration professionnelle. L'enquête a été validée par 5 modératrices Femmes-Tische et 10 animatrices de 1001 histoires.

2.2.1 Situation sociale

Isolement social. Selon les assistantes non professionnelles, le plus grand défi est la perte de statut. Dans leur pays, les femmes avaient des amis et un emploi. Ici, par contre, elles se sentent isolées. La solitude est un sujet qui est souvent abordé. Toutes les assistantes non professionnelles insistent sur le fait que les contacts sociaux sont indispensables pour une intégration réussie. L'échange avec d'autres femmes est très important, afin de pouvoir discuter de leur vécu et de leurs problèmes. Elles soulignent le fait que les femmes ont encore plus de difficultés que les hommes à rencontrer des gens. Elles endossent souvent le rôle traditionnel de mère et de femme au foyer et ne sortent que rarement. Pour créer des liens avec des Suisses, les assistantes non professionnelles recommandent de rejoindre une association. Il est plus facile d'établir un contact sur la base d'intérêts communs.

Importance de l'apprentissage de la langue. Pour les intervenantes à domicile de petits:pas, la connaissance de la langue est LA clef de l'intégration. Parmi les 49 intervenantes à domicile interrogées, 21 ont affirmé avoir encore des difficultés à s'intégrer à cause de leur maîtrise limitée de la langue (souvent un niveau B1). « Ce n'est pas très utile de se contenter de suivre un cours de français. Il faut pratiquer la langue. C'est très important de rencontrer des gens qui peuvent aider », explique une intervenante à domicile originaire du Tibet.

¹⁰ Le peer to peer désigne ici une approche sociopédagogique : une aide facile d'accès apportée par des personnes qui se trouvent dans une situation similaire ou qui sont issues de l'environnement immédiat de la personne concernée. Des spécialistes les accompagnent en arrière-plan. Cette approche tire son origine dans le travail avec les jeunes (Heyer, 2010).

Refoulement vers la périphérie. Le manque de logements bon marché est un autre sujet qui préoccupe les assistantes non professionnelles. Les logements abordables se trouvent souvent loin des centres urbains dans lesquels il est pourtant plus facile de nouer des contacts. Dans l'agglomération ou les villages, les offres spécifiques pour cette population sont plus limitées. La plupart des emplois se trouvent également en ville ce qui signifie que les parents doivent faire de longs trajets pour se rendre au travail nécessitant du temps et de l'argent en plus.

Accès à l'information. Si les familles apprennent qu'il existe des offres comme des jardins d'enfants, des groupes de jeu ou des cours MuKi-Deutsch, elles ne cherchent pas à obtenir davantage d'informations, par honte, par insécurité ou par manque de maîtrise de la langue. Les assistantes non professionnelles confirment que le frein qui empêche de participer, de sa propre initiative, aux offres proposées par les communes est particulièrement important chez les familles en situation d'isolement. Une intervenante à domicile raconte : « Ici, on est habitué à chercher les informations, on le fait automatiquement. Les migrants, par contre, ont besoin d'être accompagnés. Souvent, les Suisses disent : oui, mais bon ils pourraient aussi demander. Mais c'est difficile quand on ne parle pas bien le français, quand on a honte ou quand on n'a pas l'habitude de poser des questions, selon son origine culturelle. »

2.2.2 Situation financière et professionnelle

Nous avons longuement interrogé 49 intervenantes à domicile au sujet de leur situation professionnelle. Il s'agit d'un sujet très actuel pour elles. Pour beaucoup, aller travailler représente une part de liberté. Presque toutes les intervenantes à domicile ont fait leurs premiers pas sur le marché du travail suisse.

Qualifications professionnelles. Parmi les 49 intervenantes à domicile, 33 disent être allées au moins à l'école primaire et à l'école pendant 10 ans maximum. Dix-sept intervenantes à domicile possèdent un diplôme de haute école ou d'université. La plupart d'entre elles ont déjà travaillé dans leur pays d'origine. Elles ont majoritairement commencé ou terminé une formation dans le secteur de l'économie et décroché une première expérience professionnelle (par ex. dans les secteurs du tourisme, de l'informatique, du marketing, de l'accueil). Le domaine social arrive en deuxième place, avec des emplois comme maîtresse d'école enfantine ou institutrice primaire. D'autres secteurs mentionnés sont la santé (les soins, par ex.) ou encore le commerce de détail (la vente ou les cosmétiques, par ex.).

Reconnaissance des diplômes. La procédure de reconnaissance des formations suivies dans le pays d'origine est un obstacle pour les intervenantes à domicile. Dans le cadre de leur intégration professionnelle, 19 des 49 intervenantes à domicile interrogées ont eu des problèmes liés à la reconnaissance d'un diplôme, d'une expérience professionnelle ou d'une qualification professionnelle qu'elles ont obtenus à l'étranger. Cela correspond aux résultats obtenus par l'étude du HCR (HCR, 2014), qui montre que la formation terminée à l'étranger n'est pas reconnue ou alors seulement partiellement. On leur donne rarement l'occasion de démontrer les capacités acquises dans leur pays d'origine.

Premiers pas sur le marché du travail suisse. Les 49 intervenantes à domicile sont toutes actives dans le domaine social. Souvent, l'entrée sur le marché du travail suisse passe par des tâches dans les domaines suivants : nettoyage, vente, soins, prise en charge des enfants, gastronomie, cosmétique.

Les cinq intervenantes à domicile, qui ont été interrogées plus longuement, ont eu une première expérience dans la formation, par exemple dans un service de garde d'enfants, dans un centre des familles, en tant qu'animatrice de « 1001 histoires » ou dans un centre Femmes-Tisches ; pour elles, ces emplois sont une opportunité et un tremplin.

En plus de l'apprentissage de la langue (63 %), 59 % des femmes estiment que le réseau est le moteur de l'intégration professionnelle et de l'accès à l'emploi. Il ressort de l'enquête que la plupart des intervenantes à domicile ont trouvé leur premier emploi en Suisse grâce à des contacts personnels (voisins, personnes du cours de langue, associations, centre des familles, petits:pas, etc.). Des connaissances les ont renseignées et conseillées, souvent pour des emplois non qualifiés. Les contacts personnels leur ont aussi permis d'avoir accès à des stages, à des informations ou à des formations. Les intervenantes à domicile recommandent donc de chercher activement à se construire un réseau social. « On pourrait croire qu'ici en Suisse, on ne trouvera du boulot qu'en postulant de façon formelle. Ce n'est pas vrai. Beaucoup de places sont attribuées via des relations. Il faut les utiliser. Le bénévolat m'a permis d'agrandir mon réseau. Aujourd'hui, je participe au conseil des parents de l'école enfantine », raconte une intervenante à domicile.

Bénévolat. Les cinq intervenantes à domicile, qui ont été interrogées plus longuement, conseillent de faire du bénévolat pour rencontrer des gens. Elles estiment que le travail dans les associations, la contribution à des projets de quartier et les stages sont des tremplins importants. Ces personnes insistent sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à travailler gratuitement, surtout lorsqu'on essaie de se faire une place dans le domaine social. Il faut cependant être prudent. La recherche de travail bénévole doit être ciblée, pour ne pas effectuer d'innombrables tâches non rémunérées sans avancer sur le plan professionnel.

Formation (continue). Les formations les plus souvent mentionnées par les intervenantes à domicile sont celle de la CRS pour devenir auxiliaire de santé, ainsi que celle pour devenir responsable de groupes de jeu.

Souvent, il n'est pas possible de suivre une formation, comme l'explique une intervenante à domicile : « Je n'avais pas d'entourage social à Bâle : mes beaux-parents n'habitent pas ici et mes parents non plus. Je devais travailler pour que nous puissions joindre les deux bouts et il fallait aussi qu'il y ait toujours quelqu'un à la maison pour s'occuper des enfants. Je ne pouvais pas me permettre de suivre une formation. »

Obstacles à l'intégration professionnelle. Il est ici question de candidature écrite (compétences linguistiques trop faibles), d'absence de solutions de prise en charge des enfants, de nom étranger et de manque d'expérience.

Parmi les intervenantes à domicile, 14 % estiment qu'elles ont éprouvé des difficultés lors de leur intégration dans le monde du travail, car elles n'ont reçu aucune aide pour postuler. Elles auraient voulu être accompagnées lors de la recherche d'emploi et de la rédaction de leur lettre de candidature. Pour beaucoup, la lettre de candidature représente toujours un obstacle de taille, malgré de bonnes connaissances du français parlé (niveau B1).

Les intervenantes à domicile confirment qu'une grande implication et beaucoup de volonté sont nécessaires pour réussir à entrer sur le marché du travail. Il faut pouvoir persévérer et améliorer constamment ses compétences linguistiques. Selon les personnes interrogées, l'emploi est une étape importante sur la voie de l'intégration : il renforce le sentiment d'appartenance.

2.2.3 Conciliation

Prise en charge des enfants. Les assistantes non professionnelles confirment qu'il est difficile de concilier la vie de famille et le travail. Un emploi dans le secteur des bas salaires ne permet pas de financer une place dans une structure d'accueil collectif de jour.

Les familles, qui reçoivent des bons de garde ou qui sont accompagnées par les services sociaux lors de l'organisation et du financement, ne choisissent pas la structure d'accueil collectif de jour selon des critères déterminés. Selon les intervenantes à domicile, le type d'offre ne joue pas un rôle décisif. L'important, c'est que l'enfant soit pris en charge et que le financement soit garanti.

Le système de l'accueil en milieu familial créé par les associations est moins connu et donc moins souvent choisi comme solution. Dans certains quartiers, il y a des accueillantes en milieu familial indépendantes non déclarées. Les informations sont transmises d'une mère à l'autre. Quand il n'y a pas de structure garantissant une coordination professionnelle de l'accueil familial de jour, ce mode de prise en charge choisi par les familles peut se révéler problématique, soit parce que la qualité pédagogique n'est pas complètement adaptée, soit parce que les espaces sont trop petits, soit parce que les accueillantes sont mal intégrées ou qu'elles ne disposent pas d'un réseau suffisant. Certaines intervenantes à domicile travaillent elles-mêmes comme accueillantes en milieu familial. De façon générale, elles estiment que le potentiel de la prise en charge institutionnelle par des accueillantes en milieu familial n'est pas assez exploité par les familles bénéficiant de petits:pas, alors qu'il s'agit d'une offre relativement flexible et bon marché.

2.3 Point de vue des coordinatrices de petits:pas

La coordinatrice est une spécialiste, titulaire d'un diplôme de degré tertiaire dans le domaine du travail social, de l'éducation ou dans un secteur comparable. Elle est responsable de petits:pas dans une commune, dans une ville ou dans une région. La recherche de familles, l'organisation et l'animation des rencontres de groupe ainsi que la création de liens avec d'autres institutions sociales locales, font partie de ses tâches. La coordinatrice est en outre responsable de la formation et de la supervision professionnelles des intervenantes à domicile, ainsi que de leur accompagnement personnel. En cas de difficultés ou de besoin de conseils au sein des familles, la coordinatrice est la personne de contact qui s'occupera de trouver des interlocuteurs adéquats.

2.3.1 Situation sociale

Acclimatation en Suisse. Lorsque les familles ne sont pas sûres de pouvoir rester en Suisse et qu'elles ne disposent pas d'un permis de séjour, les coordinatrices estiment qu'il est impossible pour elles d'avoir des perspectives. Du côté officiel, les premières étapes de l'intégration sociale et professionnelle ne sont que rarement effectuées à ce moment. Tout dépend des initiatives personnelles de la personne qui a fui, étant donné que la plupart des cantons ne financent aucun cours de langue pendant la procédure de demande d'asile. L'intégration dépend donc de nombreux facteurs incertains, ainsi que des ressources personnelles. Les traumatismes et les dépressions, dus aux événements vécus dans le pays d'origine ou durant l'exil, font en sorte qu'il est presque impossible de trouver la force de faire seul les premiers pas vers l'intégration professionnelle ou sociale.

Importance de l'apprentissage de la langue. Les mères de petits:pas rencontrent deux obstacles de taille lors de l'apprentissage de la langue locale. Premièrement, le manque de prise en charge des enfants pendant les cours les empêche d'y participer. Comme elles ne disposent pas d'un réseau social, il est très difficile pour elles d'avoir recours à une prise en charge informelle des enfants. Il faut également convaincre les hommes qu'il est important que leur femme suive un cours de langue.

Deuxièmement, les cours payants sont trop chers pour les familles de travailleurs pauvres ou celles dont la procédure d'asile est en cours. Seules les familles qui reçoivent une aide sociale peuvent bénéficier d'un financement partiel des cours. Si la famille doit payer les cours seule, la participation est presque impossible. Rares sont les personnes qui essayent d'apprendre la langue locale par elles-mêmes, par exemple à l'aide du dictionnaire Duden et de journaux. Pour cela, il faut un niveau de formation suffisant ainsi que beaucoup de volonté.

Isolement social. En plus de connaissances suffisantes de la langue, c'est avant tout le fait d'oser aller vers les autres qui est essentiel pour se créer un réseau et s'intégrer. Les coordinatrices indiquent que la plupart des familles n'ont aucun contact avec l'extérieur et vivent de façon très isolée. Elles ne quittent que rarement leur habitation et ne vont par exemple pas à la place de jeux. Si elles ont des contacts sociaux, c'est avec des personnes qui proviennent du même pays qu'elles. Les coordinatrices confirment ce que disent les familles : la plupart ne connaissent pas de Suisses. Peu de familles suisses prennent part aux offres pour les familles en situation de vulnérabilité sociale, voire aucune d'entre elles. Les familles sont très en retrait, à cause de la barrière de la langue. La participation des familles à petits:pas permet de faire disparaître de nombreuses peurs de l'inconnu et de donner confiance aux mères. Les familles se sentent alors prêtes à participer aux activités proposées par la commune.

Suite à l'isolement social des familles, les enfants ont peu de contacts avec leurs pairs en dehors du cercle familial, ce qui entrave le développement de contacts sociaux. Ils manquent par exemple d'expérience de jeu avec des enfants de leur âge, ils n'apprennent pas la langue locale, ou très peu, et ils ne sont presque jamais séparés de leur mère.

Accès à l'information. Souvent, les familles ont des difficultés à avoir une vue d'ensemble des offres et des guichets d'information. Ce sont surtout les familles au début de leur parcours d'intégration qui se trouvent dépassées. Elles ne connaissent pas non plus leurs droits et leurs devoirs, ce qui les pousse à se décourager facilement. Comme elles ne savent pas de quelles offres elles peuvent profiter, ni où trouver des informations pertinentes à ce sujet, elles ne peuvent pas les chercher ou se renseigner. Souvent, les administrations n'expliquent pas les informations de façon suffisamment claire ; ceci peut être dû au manque de temps ou au fait que certaines choses sont considérées comme évidentes, alors qu'elles ne le sont pas pour ces familles qui ne posent pas de questions, par honte. Il faudrait une personne de contact qui puisse donner des conseils dans tous les domaines.

Problèmes psychiques. Après avoir fui pour arriver en Suisse, certaines familles présentent des signes de traumatisme. De plus, il est fréquent qu'elles s'occupent de parents restés dans leur pays d'origine et qui sont toujours exposés à des dangers. Cela entraîne un important stress psychique, avec des conséquences sur la santé. Ces problèmes sont par exemple visibles dans la difficulté à remplir des obligations, dans la mauvaise prise en charge des enfants, dans la participation irrégulière à un cours de français et dans des déficits d'attention.

2.3.2 Situation financière et professionnelle

Revenus. D'après les coordinatrices, la plupart des familles ne disposent que de ressources financières très limitées. Les familles qui bénéficient d'une aide sociale n'ont pas de revenu stable. Certaines familles issues de la migration se sentent, en outre, obligées de soutenir financièrement les membres de la famille restés dans leur pays d'origine, même si, en réalité, elles ne peuvent pas se le permettre.

Familles de travailleurs pauvres. Durant les 40 ateliers d'évaluation organisés depuis le début du projet en août 2016, nous avons constaté que de plus en plus de familles de travailleurs pauvres participent à petits:pas. Elles ne disposent pas d'un revenu décent. Dans ce cas, la seule solution est de se tourner vers les services sociaux. De plus en plus de personnes décident toutefois de ne pas y avoir recours. Le fait de dépendre des aides sociales est considéré comme étant stigmatisant, pouvant en outre compliquer le processus de naturalisation ou d'obtention du permis de séjour B. La priorité des familles est clairement d'obtenir un statut de résidence sûr.

Globalement, les travailleurs pauvres sont moins aidés que ceux qui reçoivent des aides sociales et disposent généralement d'un accès plus compliqué à l'information.

Aides sociales. Les coordinatrices constatent que le système d'aide sociale porte en son sein certaines incitations négatives. En effet, les familles qui bénéficient d'aides sociales peuvent (en fonction du canton) profiter de cours de langue gratuits et d'un accès prioritaire aux places d'accueil subventionnées pour les enfants. Sans aides sociales, les familles doivent se charger elles-mêmes de l'organisation de ces offres. Les coûts de la prise en charge extrafamiliale, ainsi que la difficulté d'obtenir une place, font en sorte qu'il est difficile de se détacher de l'aide sociale. Les familles font donc face à un dilemme. Elles aimeraient pouvoir se passer de l'aide sociale, mais il faudrait alors que leurs revenus augmentent largement. Ce n'est souvent possible qu'avec une meilleure qualification professionnelle.

Intégration professionnelle. Les mères de petits:pas sont toutefois encore au tout début de leur intégration professionnelle. La majorité d'entre elles travaille le soir ; l'intégration professionnelle n'est pas une priorité. Il s'agit seulement de joindre les deux bouts. À l'inverse, les mères célibataires et une partie des travailleurs pauvres ont de gros horaires (généralement pour des emplois peu qualifiés).

Le travail effectué en Suisse ne correspond que rarement aux qualifications et aux expériences professionnelles acquises dans le pays d'origine. Dans les pays d'origine de la plupart des hommes et des femmes, l'école est obligatoire. Plus les qualifications professionnelles obtenues dans le pays d'origine sont importantes, plus facile est l'intégration professionnelle en Suisse.

Certaines mères de petits:pas veulent travailler, pour sortir de chez elles ou pour améliorer la situation financière difficile de la famille. Ceci reste toutefois très compliqué. L'organisation de la prise en charge des enfants constitue un obstacle de taille pour l'intégration professionnelle. Les exigences administratives, les coûts élevés et les heures d'ouverture peu flexibles des structures d'accueil collectif de jour pour enfants, ne sont pour ainsi dire pas compatibles avec les besoins des familles. Le manque de qualifications et de diplômes reconnus sur le marché du travail suisse représente d'autres éléments problématiques.

Formation initiale. Les mères qui ont uniquement suivi l'enseignement obligatoire doivent participer à une formation afin d'améliorer leurs chances de réussite sur le marché du travail. Les revenus limités de la famille ne permettent pas de financer une telle formation. De plus, les femmes doivent effectuer la majorité des tâches ménagères, ce qui ne leur permet pas de concilier les exigences d'une formation avec une famille. En fonction du statut de résidence, les conditions légales pour suivre une formation ne sont pas toujours remplies.

Reconnaissance des diplômes. Certaines femmes sont hautement qualifiées dans leur pays d'origine. En fonction du pays où ils ont été émis, les diplômes universitaires étrangers ne sont pas reconnus en Suisse ou seulement partiellement. Parmi les personnes interrogées, beaucoup n'essayent pas d'entamer un processus de reconnaissance, car la procédure est coûteuse. En outre, de très bonnes connaissances de la langue locale sont nécessaires pour pouvoir l'effectuer. Les personnes qualifiées, dont la qualification n'a pas été reconnue, travaillent dans d'autres domaines et s'en contentent, en principe. Un certain sentiment d'impuissance se fait tout de même sentir, car elles ont l'impression de mériter mieux et d'être abandonnées par le système.

Pour les mères qui sont dans cette situation, il est difficile de reprendre une formation tertiaire. Elles choisissent donc les cours dont la durée est limitée, comme la formation de la CRS pour devenir auxiliaire de santé, ainsi que celle pour devenir responsable de groupe de jeu. On pourrait se demander si de telles formations permettent de générer un revenu décent.

Formation et formation continue. Pour la plupart des mères de petits:pas, le développement professionnel n'est pas à l'ordre du jour, car le concept d'apprentissage tout au long de la vie n'est pas présent dans beaucoup de cultures. L'épanouissement personnel n'a pas beaucoup d'importance ou alors il passe après les obligations familiales. Ce sont les questions existentielles qui importent le plus pour ces familles. De nombreuses femmes vivent une répartition traditionnelle des rôles (l'homme est la principale source de revenus, la femme s'occupe du ménage et des enfants). Cependant, l'envie de plus d'autonomie se fait sentir au moment où les enfants entrent à l'école.

Sentiment d'être dépassé aux guichets d'information. Les familles sont complètement dépassées lors de leur passage aux différents guichets d'information (offices d'orientation scolaire et professionnelle, ORP). Elles se sentent souvent mal comprises ; on ne les écoute pas vraiment et on ne leur propose pas de solutions. Les conseils donnés tiennent rarement compte du contexte compliqué dans lequel se trouvent les familles en situation de vulnérabilité sociale. De nombreux conseillers n'ont que peu d'expérience avec cette population.

Les coordinatrices racontent qu'une collaboration institutionnalisée concernant l'intégration professionnelle serait importante pour ces familles. Elle comprendrait par exemple une gestion des cas, pour les transmettre aux offices spécialisés, une aide lors de la rédaction des dossiers de candidature, la coordination de la prise en charge des enfants et du début du contrat, l'acclimatation de l'enfant à la structure d'accueil collectif de jour, etc.

Pression des autorités pour l'intégration professionnelle. La pression exercée pour accélérer l'intégration professionnelle des parents varie en fonction du service et de la région. Certaines coordinatrices petits:pas expliquent que les mères sont poussées par l'ORP à travailler aussi vite que possible, quels que soient le type d'emploi et les conditions. On raconte aussi que les services sociaux poussent les parents (en particulier ceux qui proviennent d'Érythrée) à suivre une formation à 100 %, et à confier leurs enfants à des tiers, même le soir. D'autres coordinatrices disent que,

dans leurs cantons, il est très rare que les autorités fassent pression pour l'intégration professionnelle des mères. En général, l'aide sociale se concentrerait plutôt sur l'intégration professionnelle des pères. L'intégration professionnelle des femmes ne serait importante que dans les familles de travailleurs pauvres.

Deuxième et troisième génération. Selon les coordinatrices, même la deuxième et la troisième génération éprouvent des difficultés d'intégration professionnelle. Elles estiment que cela est dû au manque de soutien apporté par les parents aux projets de formation de l'enfant. Les principes d'éducation et l'incitation à se former varient largement d'une famille à l'autre, en fonction de la classe à laquelle elles appartiennent ou de leur origine culturelle. Cela ne détermine pas seulement l'éducation et la formation dans la famille, mais également l'attitude vis-à-vis des institutions de formation. Les exigences des institutions de formation correspondent en général à la conception normative de la classe moyenne. Pour les enfants et les parents qui ne partagent pas ces conceptions, il est donc plus difficile d'avoir accès aux offres ou au quotidien des institutions. Certains parents se donnent du mal pour offrir des perspectives à leur enfant. Si certains parents peinent à offrir le soutien adéquat aux projets de formation de leur enfant, il y a aussi un autre extrême : certains parents (souvent originaires d'Asie) attendent beaucoup de leurs enfants et les incitent à réussir là où ils ont échoué et à devenir meilleurs qu'eux-mêmes.

2.3.3 Conciliation

La prise en charge des enfants est un immense défi pour les parents.

Prise en charge informelle des enfants. A cause du réseau social restreint, la prise en charge informelle des enfants n'est pas une bonne solution à long terme. En général, les familles confient leurs enfants à des voisins, à des collègues de travail ou à une accueillante en milieu familial non officielle. Souvent, ces accueillantes proviennent d'une culture similaire, ne sont pas intégrées socialement et s'occupent de nombreux enfants en même temps, dans un espace restreint.

Certaines familles font venir les grands-parents en Suisse pour des périodes plus longues (maximum 3 mois). Cette solution donne parfois lieu à des conflits. C'est un défi pour la famille d'habiter ensemble dans un petit espace. De plus, les grands-parents ont une connaissance limitée de l'environnement de vie de l'enfant. Le monde de celui-ci se restreint encore, car les grands-parents n'ont souvent aucun lien en dehors de la famille.

Les familles ne peuvent pas financer le jardin d'enfants ou le groupe de jeu. Si elles décident malgré tout d'y envoyer leur enfant, alors la qualité de la structure choisie ne joue qu'un rôle secondaire. Par exemple, il est arrivé qu'une famille turque, qui participe à petits:pas, envoie son enfant dans un groupe de jeu tenu par une Espagnole qui ne parle que quelques mots de la langue locale.

Prise en charge incertaine. Le quotidien des familles de travailleurs pauvres est très compliqué. Dans certains cas, seul le père travaille ; la mère et les enfants ne quittent que rarement le domicile (ils n'ont même pas d'argent pour payer le bus). Dans d'autres cas, les deux parents ont des emplois précaires, mais le salaire suffit à peine. Les parents se relaient alors à la maison, pour qu'il y ait toujours quelqu'un avec les enfants. Cependant, cela ne signifie pas que les enfants disposent d'un environnement stimulant. Souvent, un parent dort et les enfants doivent donc être calmes. Dans ces situations, la télévision semble alors une solution idéale. Les familles de travailleurs pauvres ne peuvent pas se permettre de confier leurs enfants à des personnes extérieures à la famille. Leur prise en charge est donc incertaine, comme le montre l'exemple cité au début de ce

chapitre. Parfois, la situation dégénère à tel point que les professionnels en viennent à rédiger un avis de mise en danger.

Prise en charge formelle des enfants. La prise en charge formelle n'est possible que lorsque des places largement subventionnées sont libres dans les structures d'accueil collectif de jour. Lorsqu'on ne gagne qu'entre 20 et 30 francs de l'heure, même une place subventionnée reste chère. Par exemple, certains parents ne peuvent pas se permettre de payer le repas de midi à 9,50 CHF dans la structure d'accueil collectif de jour.

Manque d'informations. Souvent, il n'existe aucun échange entre les différents guichets sociaux et personne n'est clairement chargé de transmettre les informations liées aux possibilités de prise en charge des enfants.

Places subventionnées. La procédure pour obtenir une place d'accueil subventionnée est trop complexe pour les familles. Chaque année, il faut communiquer ses revenus et beaucoup se sentent dépassés par des obstacles administratifs trop importants. Les familles ont donc besoin d'aide lors de la demande de places subventionnées (rendre le système compréhensible, leur expliquer leurs droits, les aider à compléter les formulaires).

Dans certains cantons, il est possible d'obtenir des places grâce à des indicateurs sociaux (enfant/mère) ou professionnels (parents). Dans le premier cas, c'est souvent la coordinatrice qui fait la demande. Parfois, un examen chez le pédiatre est nécessaire. Si la mère souffre de problèmes psychiques, il lui faudra joindre un certificat médical à sa demande. Dans le cas des indicateurs professionnels, ce sont les services sociaux qui s'occupent de la demande. Une fois de plus, les familles de travailleurs pauvres passent cependant entre les mailles du filet. Et toutes ne disposent pas de connaissances suffisantes pour faire elles-mêmes la demande.

Seules les familles qui bénéficient d'un financement par les services sociaux ou du droit à une place largement subventionnée peuvent profiter des offres extrafamiliales, comme les jardins d'enfants, les groupes de jeu, les structures d'accueil collectif de jour ou l'accueil de jour en milieu familial. Cela donne lieu à de la jalousie et à des incitations négatives à travailler. La prise en charge extrafamiliale des enfants est complètement hors de portée de ceux qui sont juste au-dessus du seuil de pauvreté, qui ne reçoivent pas d'aides sociales ou qui décident de ne pas en demander.

Effets positifs de la prise en charge extrafamiliale des enfants. Les parents remarquent les effets positifs de la structure d'accueil collectif de jour ou du groupe de jeu sur l'apprentissage de la langue et la socialisation des enfants. La plupart des mères sont favorables à l'inscription de leur enfant dans une structure d'accueil collectif de jour, un groupe de jeu ou un jardin d'enfants dès l'âge de 2 ou 3 ans, voire plus tôt, pour certaines. La majorité d'entre elles aimeraient que leurs enfants soient pris en charge deux jours par semaine. Comme décrit plus haut, la réalité est toutefois tout autre.

Les familles qui reçoivent des bons de garde (par ex. dans la ville de Berne) les utilisent. Ils permettent aux femmes d'apprendre la langue de façon intensive et de s'intégrer sur le marché du travail. L'entrée dans une structure d'accueil collectif de jour contribue largement à l'intégration sociale de l'enfant et ont sur lui des effets positifs considérables.

Disponibilité. Le manque de disponibilité des places de prise en charge extrafamiliale des enfants en général et plus spécifiquement des places subventionnées dans les structures d'accueil collectif de jour, représente un problème de taille. À la campagne, la situation est particulièrement précaire : le nombre de places est limité et les trajets demandent beaucoup de temps et d'argent (surtout si la structure d'accueil collectif de jour se trouve dans la commune voisine).

Offres de prise en charge inflexibles. Suivant la situation professionnelle des parents (travail en équipes, sur appel), une place subventionnée dans une structure d'accueil collectif de jour ne suffit pas. Les parents ont besoin d'une solution de prise en charge flexible pour leurs enfants. De plus, certaines structures d'accueil collectif de jour sont fermées pendant les vacances scolaires, tout comme les garderies et les écoles de jour. Cela représente un immense fardeau pour les parents qui ne peuvent pas mettre leur emploi en danger. Les parents élevant seuls leur(s) enfant(s) sont particulièrement confrontés aux limites des solutions de prise en charge. La solution trouvée n'est pas toujours bénéfique pour l'enfant. Si les enfants ne peuvent pas être confiés à une connaissance, ils sont laissés seuls à la maison ou parfois même emmenés au travail.

Coordination entre la prise en charge des enfants et le début du contrat. Dans la majorité des cantons, l'enfant a droit à une place subventionnée dans une structure d'accueil collectif de jour lorsque la mère a trouvé du travail. Souvent, les mères trouvent en emploi du jour au lendemain et les temps d'attente pour une place subventionnée sont longs. En matière de prise en charge des enfants, il faudrait donc une grande flexibilité de la part de toutes les parties pour que la mère puisse commencer à travailler. Les familles sont tout simplement dépassées par les contradictions : si la mère trouve du travail, elle n'aura pas immédiatement une place d'accueil ; si elle n'a pas de travail, elle ne peut pas se permettre de payer une place d'accueil. Le manque de coordination et de flexibilité est une entrave à de bonnes solutions durables, tant pour l'enfant que pour les parents. Par ailleurs, l'adaptation de l'enfant dans la structure d'accueil collectif de jour est un obstacle. Les enfants ont en effet besoin d'une période d'adaptation qui est d'ailleurs obligatoire dans de nombreuses structures.



**Jussuf, 43 ans,
originaire de Syrie,
vit en Suisse depuis
deux ans avec sa famille**

« Mes filles vont maintenant à la garderie deux après-midis par semaine. Vous n'imaginez pas à quel point je suis heureux de voir que Nahla et Jasmin apprennent tant de choses. Plus tard, toutes les portes leur seront ouvertes. »

3 Mesures qui peuvent être prises aujourd'hui

En résumé, voici les aspects qui représentent de gros défis en matière de conciliation de la vie familiale et professionnelle pour les familles vivant une situation de vulnérabilité sociale :

- le manque de connaissance de la langue locale,
- les contacts sociaux trop rares,
- la solitude, la perte de repères, l'insécurité, la honte,
- le fait d'être dépassé lors de l'accès à l'information,
- le manque de conseils adaptés aux personnes en situation de vulnérabilité sociale dans les premiers guichets d'information,
- le fait d'être dépassé par un système d'aide trop complexe (ORP, offices d'orientation, services sociaux, offices d'AI, procédure d'asile) ; les personnes de contact sont trop nombreuses et les responsabilités peu définies,
- l'inexistence d'une offre bon marché et de bonne qualité pour la prise en charge des enfants,
- les obstacles importants qui empêchent l'accès aux offres subventionnées, surtout pour les familles de travailleurs pauvres,
- les grandes différences régionales en matière de diffusion des offres de prise en charge.

L'augmentation du nombre de familles de travailleurs pauvres dans petits:pas s'est avérée être une découverte de taille. Ces familles ne peuvent pas gagner suffisamment d'argent et se trouvent constamment en situation de pénurie. L'aide sociale est censée combler des états d'urgence individuels. Les problèmes très complexes des ménages de travailleurs pauvres nécessitent des mesures sociopolitiques spécifiques.

La population des familles en contexte de vulnérabilité sociale est très hétérogène en matière de connaissances linguistiques, d'âge, de sexe, de santé, de temps passé au chômage, de formation, d'origine culturelle, de motivation, d'obligations familiales, etc. Le point commun des personnes touchées par la vulnérabilité sociale est une situation d'accablement provisoire ou durable. Pour soutenir ces familles, il est primordial de prendre en compte non seulement leurs besoins, mais aussi leurs ressources afin de les renforcer et de développer leurs compétences. Lorsque les qualifications et les compétences existantes sont à peine prises en compte, les personnes se sentent dévalorisées et leur confiance en elles s'affaiblit.

En prenant des mesures ciblées en faveur des familles en situation de vulnérabilité sociale, les communes peuvent avoir un grand impact. La liste ci-dessous donne un aperçu des potentiels champs d'action.

Création de bureaux d'information avec case management. Les bureaux d'information locaux avec case management en tant que point de contact pour les familles qui ne reçoivent pas d'aide sociale (travailleurs pauvres) permettent de décharger les familles et le reste du système de soutien, puisque la responsabilité de l'accompagnement de ces familles est concentrée en un seul endroit. Avec une approche systémique, les conseillers ont une vision globale de la situation complexe des familles et des besoins de l'ensemble de leur système familial. Ils s'efforcent de donner des informations en fonction des besoins de la famille et de trouver la meilleure solution pour tous ses membres. Pour ce faire, les conseillers travaillent en étroite collaboration avec les différents points de contact (ORP, offices d'orientation scolaire et professionnelle, services sociaux, structure d'accueil collectif de jour, associations locales, service juridique, office de la population, école, fondations, etc.). En tant que principales personnes de contact et de confiance, elles aident les

familles à garder une vue d'ensemble et à établir des priorités pour surmonter les nombreux défis auxquels elles sont confrontées. Idéalement, ce centre d'aide doit être séparé des services sociaux pour que les familles y aient accès, même si elles ne bénéficient pas d'aides sociales.

Conseils spécifiques dans les offices spécialisés. Une conseillère, un conseiller ou une équipe (aussi interculturelle que possible) des différents offices spécialisés (ORP, services sociaux, offices d'orientation, etc.) sont formés spécifiquement pour travailler avec les familles en situation de vulnérabilité sociale. Les conseillers disposent des compétences interculturelles et des ressources nécessaires pour offrir des conseils globaux. Ils sont responsables du travail avec ces familles dans l'office spécialisé et connaissent le quotidien complexe ainsi que les besoins des familles.

Coaching pour la rédaction de dossiers de candidature. Un coaching spécifique, pour la rédaction de dossiers de candidature, permet d'offrir des perspectives professionnelles et de contribuer à l'autonomie financière durable des familles. La reconnaissance des ressources et des compétences individuelles des demandeurs d'emploi, l'élaboration de stratégies de candidature, la préparation du dossier de candidature, le développement des compétences de candidature ainsi que la communication entre les employeurs locaux et le demandeur d'emploi sont des éléments clés dans ce cadre. Il s'agit également d'aider les parents qui cherchent une bonne solution de prise en charge pour leurs enfants. Le spécialiste responsable prend contact de façon ciblée avec des entreprises régionales ; il organise le recrutement, les stages et les embauches. Lors d'entretiens individuels, il prépare le demandeur d'emploi aux stages ou aux entretiens. L'objectif est de l'intégrer durablement sur le marché du travail, ce qui permet de limiter le nombre d'emplois précaires et la dépendance prolongée aux aides sociales.

Incitation à la collaboration interinstitutionnelle. Les institutions locales et les offices spécialisés définissent des domaines de responsabilité clairs et renforcent leur collaboration. Les réseaux existants sont consolidés et de nouveaux réseaux sont créés. L'interconnexion entre les institutions limite les doublons ainsi que les lacunes de l'offre.

Coordination et interconnexion des offres régionales. Les offres régionales dont les familles peuvent profiter (jardins d'enfants, cours de langue, associations, rencontre des parents, etc.) sont en lien les unes avec les autres, ce qui les rend plus accessibles pour les familles, tout en favorisant l'intégration et les contacts avec des familles suisses. Les offres peuvent être rassemblées en un seul endroit afin d'offrir une proximité spatiale et un point de rencontre pour les familles. Il faut que les acteurs locaux (associations, organisations pour les migrants, paroisses, villes) collaborent pour organiser des activités ensemble ou pour apporter un soutien ciblé aux membres les moins intégrés de la communauté.

Promotion de l'adhésion à des associations. Les communes prennent en charge les frais d'adhésion aux associations pour les personnes en situation de vulnérabilité sociale. Les activités des associations favorisent les rencontres et les échanges entre les migrant·e·s et les Suisses. Il n'est pas rare de trouver du travail grâce à des contacts noués au sein d'associations. Des activités communes au sein d'une association peuvent permettre de faire disparaître la méfiance mutuelle et de nouer des amitiés. Pour supprimer les obstacles à l'accès, il est possible que les membres, par exemple, présentent leur association pendant un cours de langue afin d'établir un premier contact personnel.

Cours de langue accessibles. Les cours de langue de bonne qualité dont le contenu est adapté au niveau de formation des participants ont un effet très positif, surtout chez les participants ayant un accès limité aux offres de formation, car ils offrent un accompagnement individuel. L'accent est mis sur l'échange linguistique et non sur la grammaire. Les cours de langue sont accessibles (si possible gratuits). Pour promouvoir l'intégration des femmes, les cours sont couplés à une solution de prise en charge des enfants. Durant les cours, les offres locales (par ex. les associations) sont présentées, afin de pouvoir établir des contacts avec des Suisses et pratiquer la langue.

Création d'offres d'encouragement réservées aux femmes. Les familles en situation de vulnérabilité sociale participent davantage aux offres dont les mères peuvent profiter en venant accompagnées de leurs enfants. Ces offres doivent donc prévoir une prise en charge des enfants durant la participation. Elles contribuent ainsi à l'intégration de toute la famille (par ex. cours de langues d'Appartenances, Camarade ou CAFF).

Introduction d'offres d'encouragement spécifiques pour les familles. Pour atteindre les familles vulnérables le plus tôt possible, il faut des offres accessibles et adaptées aux ressources qui renforcent les compétences éducatives et parentales, tout en stimulant l'enfant (apprentissage par le jeu) et en contribuant à l'intégration sociale de toute la famille. Les parents veulent le meilleur pour leurs enfants. Pour le bien de ceux-ci, ils sont prêts à participer à des offres préventives de visites à domicile. Les offres d'encouragement précoce de qualité favorisent l'égalité des chances de l'enfant et contribuent à prévenir la pauvreté.

Encouragement par le jeu des enfants issus de familles en situation de vulnérabilité sociale — dès le début. Des offres de prise en charge de bonne qualité, conformes aux besoins de tous les enfants qui leur permettent de grandir dans un environnement stimulant et de jouer avec leurs pairs, les aident à mieux gérer la transition de l'entrée à l'école.

Promotion du bénévolat. Le bénévolat local enrichit la vie sociale d'une commune. Il permet de mieux s'identifier à son lieu de vie et de développer un sentiment d'appartenance à une communauté. D'une part, le bénévolat contribue à l'intégration des familles en situation de vulnérabilité sociale. D'autre part, avec leur engagement bénévole, des familles suisses ou des familles de migrants bien intégrées peuvent ouvrir des portes aux familles en situation de vulnérabilité sociale.

Détection et utilisation du potentiel. De nombreuses personnes sont très motivées et prêtes à utiliser en Suisse les compétences qu'elles ont acquises, lorsqu'elles en ont la possibilité. Dans ce cadre, il est important d'agir vite, car l'attente d'un permis de travail pendant des années a un gros impact sur la motivation. Les communes doivent apprécier l'expérience des parents en situation de vulnérabilité sociale et en bénéficier tout au long du processus d'intégration. On peut offrir des possibilités de faire un stage ou un apprentissage — selon le principe « des bourses plutôt que des aides sociales. »

Promotion de la conciliation de la vie familiale et professionnelle. Cela signifie que la commune met à disposition de toutes les familles des places d'accueil extrafamilial de qualité, accessibles et flexibles pour les enfants. Pour que les familles en situation de vulnérabilité sociale puissent profiter de l'offre, les conditions suivantes doivent être remplies :

- structures d'accueil extrafamilial facilement accessibles, même à la campagne
- nombre suffisant de places subventionnées dans les structures d'accueil collectif de jour
- horaires flexibles des offres de prise en charge (heures de travail irrégulières)

- suppression des obstacles administratifs
- transmission des informations sur l'offre adaptée aux familles en situation de vulnérabilité sociale.

Garantie de la qualité de l'offre. Les communes doivent contrôler la qualité de toutes les offres de prise en charge extrafamiliale et exiger l'application de conditions-cadres correspondantes. Lors du choix d'une structure d'accueil collectif de jour, les familles en situation de vulnérabilité sociale prennent en compte le coût de l'offre, mais rarement sa qualité. Cependant, comme elle est décisive pour son effet positif sur les enfants (et d'autant plus pour les enfants grandissant dans un contexte de précarité sociale), la qualité doit être garantie par la commune.

Création de logements bon marché. Les logements bon marché disparaissent de plus en plus des villes. Les familles à bas revenus sont donc obligées d'habiter en agglomération ou dans les communes rurales. Les emplois restent cependant en ville : le trajet pour se rendre au travail ou pour amener les enfants dans leur lieu d'accueil est toujours plus long et plus cher. L'accès à des logements bon marché près du centre ainsi que la mixité sociale des quartiers permettent aux familles en situation de vulnérabilité sociale de s'intégrer plus facilement et de mieux concilier leur vie de famille avec leur travail.

Offre de solutions de prise en charge flexibles. Les heures d'ouverture et la durée d'accueil minimale des offres de prise en charge extrafamiliales pour les enfants ne sont souvent pas compatibles avec les conditions de travail du secteur des bas salaires. Pour soutenir les familles lors de la conciliation, il faudrait des heures d'ouverture flexibles et une offre de prise en charge durant les vacances scolaires.

Promotion des structures offrant une scolarisation pendant toute la journée (école enfantine et école). Une prise en charge accessible des enfants pendant toute la journée dans l'ensemble des écoles enfantines et des écoles (blocs de périodes, école où la prise en charge est assurée pendant toute la journée, cantine, aide aux devoirs) permet de faciliter la conciliation familiale et professionnelle.

Grâce aux mesures proposées, l'intégration sociale et professionnelle des familles en situation de vulnérabilité sociale peut largement être améliorée. Ces mesures concrètes représentent des étapes cruciales au niveau local. Chaque famille doit surmonter ces obstacles seule, mais les conditions-cadres de la société peuvent lui apporter un soutien décisif. C'est pourquoi les conditions-cadres structurelles des échelons cantonaux et fédéraux, en matière de conciliation de la famille et du travail, doivent en outre être analysées et adaptées. Tant au niveau politique qu'économique, la société doit créer des conditions-cadres qui offrent de nouvelles solutions.



**Jean-Pierre,
38 ans,
Jura,
agriculteur de montagne
et père de sept enfants**

« Je suis tellement reconnaissant : un voisin vient de passer m'apporter un équipement de ski pour mon fils aîné. La semaine prochaine, ils partent en camp de ski avec l'école. »

4 Conditions-cadres — un devoir de la société

Les conditions-cadres doivent tenir compte de différentes sphères : individuel, politique et économique. Ci-dessous, le niveau individuel sera considéré en s'appuyant sur l'exemple de la prise en charge des enfants. Au niveau économique, les conditions de travail jouent un rôle clef — surtout dans le secteur des bas salaires. Au niveau politique, c'est la politique familiale qui sera au centre de l'attention. Les questions suivantes sont cruciales : que méritent nos enfants ? Comment voulons-nous prendre soin d'eux, en tant que société ? Comment la Suisse aide-t-elle les familles ? La société doit agir dans chacune de ces sphères en matière de conciliation familiale et professionnelle.

4.1 Niveau individuel

« **La famille est une affaire privée** ». Cette assertion prévaut encore bien trop souvent. Les familles peuvent et doivent s'organiser seules dans de nombreux domaines, comme celui de la prise en charge des enfants. Le recours à des solutions d'accueil pour les enfants dépend largement des ressources de la famille. Si les ressources sociales et financières sont maigres, les familles n'ont que peu de marge dans leur recherche de solutions.

Choix limité. La Suisse est le pays européen où le congé de maternité est le plus court. Pour des raisons financières, les familles de travailleurs pauvres ou les parents célibataires ne peuvent pas se permettre de prendre des congés non payés après la naissance. Les mères doivent reprendre le travail 14 semaines après la naissance de leur enfant. Il faut trouver rapidement une solution de prise en charge bon marché pour l'enfant. Si ce n'est pas possible, on se rabat alors sur des environnements de prise en charge peu adaptés.

Les grands-parents comme ressource. Si les enfants sont pris en charge de façon privée, les grands-parents sont indispensables. Toutes les familles ne disposent pas de cette ressource. Souvent, les grands-parents habitent dans une autre ville ou à l'étranger. En l'absence d'un réseau social, la conciliation de la vie de famille et du travail est très compliquée. Si les enfants sont malades, les parents qui ont recours à une structure d'accueil collectif de jour ont également besoin d'un réseau social proche.

Conciliation — un défi pour toutes les familles. La conciliation de la vie familiale et professionnelle est un grand défi pour toutes les familles, même pour celles de la classe moyenne qui bénéficient d'une situation individuelle plus favorable. Les conditions-cadres actuelles de notre société favorisent le modèle traditionnel où une seule personne travaille. Le modèle où le père travaille à temps plein et la mère moins de 50 % du temps reste très présent. Ces solutions comportent de gros dangers pour les mères. L'évolution rapide du monde du travail ainsi que le taux de séparation élevé sont des risques qui pourraient faire basculer la personne à charge et ses enfants dans une situation financière précaire. Souvent, les aides sociales sont le seul moyen de combler le vide entre la responsabilité vis-à-vis des enfants et les exigences du monde du travail.

4.2 Niveau économique

Mesures volontaires — aucun avantage pour les personnes en situation de vulnérabilité sociale.

De plus en plus d'entreprises sont prêtes à investir dans le bien-être des familles, pour être plus attractives sur le marché du travail et ainsi attirer des demandeurs d'emploi hautement qualifiés. Elles le font selon leurs possibilités, en proposant par exemple de travailler à temps partiel, de faire du télétravail ou du partage de poste, de prendre un congé de maternité plus long ou des jours de congé de paternité, en offrant des solutions de prise en charge des enfants ou encore des horaires flexibles, une durée annuelle de travail ou des congés sans solde.

Les employés du secteur des bas salaires profitent rarement de telles offres. Les emplois dans une usine ou dans un restaurant sont difficilement compatibles avec du télétravail. Les familles manquent de moyens pour prendre un congé non payé après la naissance de l'enfant.

Augmentation du nombre d'emplois précaires. De façon générale, on constate une progression des relations de travail asymétriques. C'est avant tout aux extrémités du marché du travail que l'on attend une grande flexibilité de la part des travailleurs avec un emploi précaire. Les conditions de travail difficiles (travail en équipes ou sur appel, bas salaire...) compliquent la conciliation famille-travail. L'évolution du marché du travail favorise la disparition d'opportunités d'emploi pour les personnes peu qualifiées.

Inégalité salariale basée sur le genre. Les choix des familles sont limités par le faible niveau de revenu dans les « secteurs féminins », comme ceux des services sociaux ou de la santé. En conséquence, la femme se tourne vers un emploi à temps partiel et l'homme vers un emploi à temps plein, mieux rémunéré. Le choix du modèle professionnel est donc largement influencé par la structure des salaires. L'inégalité salariale basée sur le genre vient renforcer ce phénomène.

En résumé, retenons que si les entreprises se montrent de plus en plus prêtes à prendre des mesures volontaires pour améliorer la conciliation, les travailleurs du secteur des bas salaires comme ceux qui sont actifs dans la gastronomie, le commerce, etc. ne profitent pas assez de ce genre de mesures.

4.3 Niveau politique

L'état a intérêt à offrir des conditions-cadres propices à la conciliation de la famille et du travail. Pour le bien des parents, mais aussi des enfants (indépendamment du lieu de vie, du type de famille ou des conditions socioéconomiques), les deux parents devraient pouvoir être actifs sur le marché du travail, alors que leurs enfants bénéficient du meilleur de la prise en charge et de l'éducation (Walker et coll., 2013).

Politique familiale complète. Le « Rapport sur les familles » du Conseil fédéral (2015) révèle les défis liés aux conditions-cadres actuelles. En Suisse, nous manquons d'une vue d'ensemble de la conciliation de la vie familiale et professionnelle. La politique familiale concerne de nombreux aspects politiques : la politique sociale, la politique éducative, la politique de santé, la politique relative aux étrangers, mais aussi la politique économique. En l'absence d'une concentration de la politique familiale au sein d'un seul département, il est très compliqué de garder les différents domaines de ces nombreux aspects à l'esprit, lors de la prise de décisions politiques. Il en va de même au niveau des cantons et des communes.

Le durcissement du droit des étrangers, notamment en matière d'octroi de l'autorisation de séjour B, a poussé de plus en plus de familles en situation financière précaire (travailleurs pauvres) à renoncer à demander des aides, parfois avec de graves conséquences pour les enfants.

Compensation des inégalités dues au fédéralisme. D'une part, l'environnement fédéraliste donne aux cantons la possibilité de prendre des mesures pour améliorer la conciliation, mais d'autre part il crée de grandes inégalités. En Suisse, il y a de grandes différences, autant entre les régions linguistiques qu'entre les zones urbaines et rurales. Ces inégalités ne peuvent être compensées qu'au niveau fédéral.

Égalité des chances pour tous les enfants. De nombreuses études, internationales et suisses, confirment l'importance d'offres de prise en charge extrafamiliale de qualité pour les enfants, surtout pour ceux qui proviennent de familles en situation de vulnérabilité sociale. Aujourd'hui, trop peu d'enfants grandissant dans un tel contexte profitent des offres existantes. Il faut des solutions qui permettent à ces enfants d'y accéder et ainsi d'augmenter leurs chances de se développer pleinement (Bischoff et coll., 2012 ; Fritschi et coll., 2008 ; Grob et coll., 2014 ; Stern et coll., 2016 ; OCDE, 2018).

Le faible recours aux offres est notamment dû aux contributions élevées que les parents doivent apporter pour la prise en charge extrafamiliale de leurs enfants. Un droit légal à une prise en charge bon marché des enfants profiterait également aux parents célibataires.

Certains cantons ont commencé à appliquer des solutions positives qui pourraient être reprises au niveau national. L'entrée facultative à l'école enfantine, dès trois ans dans le canton du Tessin, permet de soulager le budget des familles tout en favorisant l'égalité des chances pour tous les enfants. Plus de 90 % des enfants vont à l'école enfantine facultative (Marti et coll., 2008). Le canton de Vaud fait également figure de pionnier : les employeurs participent au financement des structures d'accueil collectif de jour. Chaque année, les entreprises versent 0,12 % de leur masse salariale à un fonds de dotation qui finance les offres de prise en charge extrafamiliale (structures d'accueil collectif de jour, structures de jour) (Stern et coll., 2019).

Augmentation de la qualité des offres de prise en charge. Le financement initial de la Confédération a donné lieu à un développement quantitatif de l'offre de prise en charge. Mais la qualité de l'offre n'a pas été abordée, alors qu'elle a une influence considérable sur le développement des enfants, surtout s'ils grandissent dans un environnement peu stimulant. Il s'agit donc de se concentrer non seulement sur l'élargissement quantitatif, mais également sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge. En Suisse, c'est le Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance qui sert de référence pour assurer une bonne qualité (Simoni/Wustmann-Seiler, 2016).

Instauration de congés parentaux. L'instauration d'un congé de paternité et d'un congé parental est à l'ordre du jour politique. Les exigences oscillent entre ce qui peut être mis en place du point de vue politique et ce qui est souhaitable en matière de politique familiale. Des études allemandes montrent que, si le congé parental est largement plus long et que les enfants disposent du droit à une place de prise en charge, les femmes quittent le monde du travail plus longtemps, immédiatement après la naissance. Toutefois, plus de femmes reprennent leur activité professionnelle avec un horaire plus important, durant les deux premières années qui suivent la naissance. Ce sont en particulier les personnes actives dans le secteur des bas salaires qui sont les mieux couvertes lorsque le congé parental est plus long. Le droit à une place d'accueil ferait en sorte que leurs enfants soient pris en charge dans de bonnes conditions, à long terme. Cela

permettrait de réduire largement la pression subie par les parents, ainsi que ses conséquences sur les enfants. Des études¹¹ confirment les effets positifs du congé de paternité (Institut der deutschen Wirtschaft iwd, 2018).

Mise en application de l'égalité des salaires. Selon la Constitution fédérale suisse (art. 8), l'homme et la femme sont égaux dans les domaines de la famille et du travail. En réalité, une différence salariale inexplicable existe toutefois toujours entre l'homme et la femme, pour un même travail avec les mêmes qualifications. Elle atteint 7,4 % (BFEG, 2018). La mise en application de l'article de la Constitution permettrait d'améliorer l'égalité homme/femme, mais aussi la conciliation travail-famille, étant donné que le choix du modèle professionnel est largement influencé par les différences salariales.

Promouvoir la formation plutôt que l'aide sociale. En Suisse, le nombre d'emplois diminue dans le secteur des bas salaires. Il faut investir dans la formation des travailleurs pour garantir une intégration professionnelle à long terme. La suppression de barrières administratives et financières qui empêchent la reconnaissance de diplômes étrangers est une mesure qui permet aux travailleurs issus de la migration d'obtenir des emplois plus qualifiés. La reconnaissance des compétences acquises dans la pratique est une autre possibilité pour améliorer la situation de départ. En outre, les travailleurs issus de la migration doivent tout particulièrement être encouragés à améliorer leurs compétences linguistiques de façon ciblée, ce qui leur ouvre les portes des nombreuses offres de formation (continue). Des possibilités de financement, lors de la formation, doivent être créées pour les travailleurs aux bas revenus.

Lancement d'un changement sociétal. Les professions qui sont surtout choisies par les femmes sont généralement assorties d'un salaire plus bas que celles qui sont privilégiées par les hommes. La conciliation de la vie familiale et professionnelle influence les plans de vie et de carrière longtemps avant la naissance du premier enfant. Lors du choix de leur métier, les femmes se limitent déjà en vue d'une maternité future. Suite au lien sociétal étroit qui lie les femmes et le devoir d'éducation, la répartition traditionnelle des rôles conserve une présence stable (avec tous les inconvénients qu'elle comporte pour les mères), même si le système éducatif ne justifie plus cette restriction.

Reconnaissance sociétale du travail de prise en charge. Ce sont surtout les femmes qui assument la prise en charge, non rémunérée, des enfants ou des proches qui nécessitent des soins. La reconnaissance de ce travail par la société et des mesures permettant de compenser les inconvénients financiers qui découlent du travail non rétribué pourraient entraîner un changement sociétal. Les congés pour assistance médicale ou les modèles de temps de travail réparti sur toute une vie vont, par exemple, dans cette direction.

¹¹ Toutes les études se trouvent ici : Müller/Ramsden, 2017.



**Pamu, 7 ans,
né en Suisse,
parents originaires
du Sri Lanka**

**« Ma maman ne peut pas m'aider pour mes devoirs,
parce qu'elle n'est pas allée à l'école. Mais ma maman
raconte les plus belles histoires. »**

5 Conclusion

D'une part, la société suisse a absolument besoin de disposer d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés. Cela concerne aussi bien les hommes que les femmes. D'autre part, notre société a largement intérêt à ce que la prochaine génération grandisse dans de bonnes conditions. Pour cela, il faut des conditions-cadres qui favorisent l'emploi des parents tout en offrant un environnement de développement de qualité aux enfants, tant à la maison qu'au sein de structures de prise en charge extrafamiliale.

Les explications du chapitre 2, données du point de vue des familles en situation de vulnérabilité sociale, mettent clairement en lumière les défis auxquels elles sont confrontées en matière de conciliation de la vie familiale et professionnelle. Elles cherchent des solutions, selon leurs moyens. Souvent, elles aspirent avant tout à résoudre les problèmes immédiats. Le développement de perspectives à long terme n'est généralement pas à l'ordre du jour. Lors de la recherche de solutions de prise en charge des enfants, il est fréquent qu'on ne tienne pas compte de leur bien-être. Les familles sont tiraillées entre les différentes exigences : celles de l'employeur, des institutions et de la loi d'une part et celles des traditions culturelles ainsi que des attentes familiales de l'autre, pour n'en citer que certaines.

Pour répondre à toutes ces contraintes, la plupart des familles interrogées ont besoin de l'aide de tiers. À long terme, la conciliation travail-famille, sur une base stable, permettrait aux familles de ne plus dépendre financièrement des aides sociales. Les enfants considéreraient leurs parents comme étant des personnes capables d'agir, qui façonnent leur vie et pourraient donc développer une vision positive de ces défis. Le fait de rester longtemps dans des situations précaires comprend un risque : l'affaiblissement durable des capacités de l'enfant à gérer ce genre de problèmes.

Au niveau communal, il est déjà possible de prendre des mesures ciblées pour améliorer largement la conciliation de la vie familiale et professionnelle. D'une part, il faut en particulier garantir l'accès à une prise en charge des enfants qui soit accessible financièrement, adaptée aux besoins et de bonne qualité. La qualité des offres doit être contrôlée régulièrement. D'autre part, il faut proposer des offres de prise en charge spécifiques pour aider les parents à entrer pour la première fois dans le monde du travail.

De façon générale, il s'avère que les conditions-cadres de la société compliquent la conciliation de la famille et du travail. Un congé parental suffisamment long faciliterait l'arrivée des enfants au sein de la famille ainsi que la création d'un lien sûr avec les personnes de référence les plus proches. Plus particulièrement, les familles en situation de vulnérabilité sociale auraient l'occasion d'élaborer une solution de prise en charge convenable pour leurs enfants au moment de la reprise de l'activité professionnelle. Pour cela, il faut non seulement un congé parental plus long, mais également un accès à des offres de prise en charge abordables et de bonne qualité.

En résumé : pour améliorer durablement la situation des familles en situation de vulnérabilité sociale, il faut agir à tous les niveaux (Confédération, cantons, communes, économie, organisations et personnes spécialisées). Il en va de la responsabilité de chacun.



**Laura, 17 ans,
Meyrin,
collégienne**

« Mes parents travaillent les deux en tant que manœuvre dans une usine. Mon père a interrompu son apprentissage et le regrette beaucoup. Je suis au collège et j'aimerais devenir médecin. Mes parents sont si fiers de moi. »

Bibliographie

- Angelone, D., Keller, F., & Moser, U. (2014). *Nach neun Jahren Schule: Entwicklung der schulischen Leistungen von Schülerinnen und Schülern im Kanton Zürich während der obligatorischen Schulzeit*. Bildungsdirektion Kanton Zürich.
- Becker, B. (2013). Eltern von Vorschulkindern und ihre Bildungsaspiration. In M. Stamm & D. Edelmann (Eds.), *Handbuch für frühkindliche Bildungsforschung*. Wiesbaden : Springer Verlag.
- Bien, W., Rauschenbach, T., & Riedel, B. (2005). *Wer betreut Deutschlands Kinder? DJI-Kinderbetreuungsstudie*. Weinheim: Beltz Verlag.
- Bischoff, S., Borchert, J., Bradna, M., Felfe, C., Funcke, A., Hoffmann, M., ... Zierow, L. (2012). Familienpolitik neu denken – faire Bildungschancen für alle Kinder schaffen. In *Tagungsband zu interdisziplinären Nachwuchswissenschaftlertagung*. Berlin.
- Bonoli, G., Abrassart, A., & Schlanser, R. (2010). *La politique tarifaire des réseaux d'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud*.
- Bonoli, G., & Vuille, S. (2013). *L'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud*.
- Bronfenbrenner, U. (1981). *Die Ökologie der menschlichen Entwicklung: Natürliche und geplante Experimente*. Stuttgart : Klett-Cotta.
- Büchner, P., & Wahl, K. (2005). Die Familie als informeller Bildungsort. *Zeitschrift Für Erziehungswissenschaft*.
- Office fédéral des migrations ODM. (2012). *Guide — Procédure des structures existantes pour la reconnaissance des diplômes, des acquis, des expériences professionnelles*. Domaine de direction Intégration, ODM.
- Office fédéral des assurances sociales OFAS. (2017). *Evaluation «Anstossfinanzierung». Entspricht das bestehende Angebot an familienergänzender Kinderbetreuung der Nachfrage?*
- Office fédéral de la statistique OFS. (2007). *Finanzielle Situation der privaten Haushalte - Zusammensetzung und Verteilung der Einkommen*. Office. Neuchâtel : OFS.
- Office fédéral de la statistique OFS. (2016). Taux de pauvreté des personnes actives occupées. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/tous-indicateurs/aide-sociale-pauvrete/taux-pauvrete-actifs-occupes.html>
- Office fédéral de la statistique OFS. (2017a). *Taux de risque de pauvreté de la population résidente permanente de 16 ans ou plus, selon le statut migratoire, diverses caractéristiques socio-démographiques et les grandes régions*. Berne.
- Office fédéral de la statistique OFS. (2017b). *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2017*. Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique OFS. (2017c). *Enquête suisse sur la population active (ESPA)*. Disponible à l'adresse : www.espa.bfs.admin.ch
- Conseil fédéral. (2015). *Politique familiale. État des lieux et possibilités d'action de la Confédération, Rapport du Conseil fédéral répondant au postulat Tornare (13.3135) « Politique de la famille » du 20 mars 2013*. Berne.
- Conseil fédéral. (2017). *Rapport sur les familles 2017 — Rapport du Conseil fédéral*. Berne.
- Conseil fédéral. (2018). *Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018*. Rapport du Conseil fédéral.
- Crettaz, E. (2018). Working Poor in der Schweiz: Ausmass und Mechanismen. *Social Change in Switzerland*.
- Edelmann, D. (2010). Frühe Förderung von Kindern aus Familien mit Migrationshintergrund – von Betreuung und Erziehung hin zu Bildung und Integration. In M. Stamm & D. Edelmann (Eds.), *Frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung. Was kann die Schweiz lernen?*. Zurich :

- Rüegger Verlag.
- Edelmann, D. (2018). *Chancengerechtigkeit und Integration durch frühe (Sprach-)Förderung?* Wiesbaden : Springer Verlag.
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG. (2018). *Plateforme égalité salariale*. Disponible à l'adresse : <https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/travail/egalite-salariale/bases/chiffres-et-faits.html>
- Englmann, B. (2010). Die Praxis der Anerkennung von ausländischen Abschlüssen in der Diskussion. *Djz Zeitschrift Des Deutschen Juristinnenbundes*.
- Ezémé, F. (2009). *L'enfant africain et ses univers : approches psychologiques et culturelles*. KARTHALA Editors.
- Falcon, J. (2016). Soziale Mobilität in der Schweiz im 20. Jahrhundert: zwischen Demokratisierung der Bildung und Fortbestand der Klassenungleichheiten. *Social Change in Switzerland N °5*.
- Fredrich, B. (2013). *Mit Chancengleichheit gegen Armut: Eine Analyse der Frühen Förderung in den Kantonen. Beobachtungen der Caritas zur Armutspolitik 2013*. Luzern: Caritas Schweiz.
- Fritschi, T., & Oesch, T. (2008). *Volkswirtschaftlicher Nutzen von frühkindlicher Bildung in Deutschland. Eine ökonomische Bewertung langfristiger Bildungseffekte bei Krippenkindern*.
- Grob, A., Keller, K., Trösch, L., & Loher, S. (2014). *Zweitsprache. Mit ausreichenden Deutschkenntnissen in den Kindergarten*. Basel.
- Hafen, M. (2018). *Einsatz von Nichtprofessionellen in professionellen Kontexten im Frühbereich. Ein Grundlagenbericht mit besonderem Fokus auf Programme zur Unterstützung von sozial benachteiligten Familien*.
- Heyer, R. (2010). Peer-Education – Ziele, Möglichkeiten und Grenzen. In *Freundschaften, Cliquen und Jugendkulturen. Peers als Bildungs- und Sozialisationsinstanzen*. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Hradil, S. (2006). *Die Sozialstruktur Deutschlands im internationalen Vergleich*. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Institut der deutschen Wirtschaft iwd. (2018). *Das Elterngeld und seine erstaunlichen Folgen*. Köln.
- Korn, L. (2012). Resilienz - Eine interdisziplinäre Annäherung an Konzept und Forschung. *Praxis Der Kinderpsychologie Und Kinderpsychiatrie*.
- Laucht, M., Esser, G., & Schmidt, M. H. (2000). Längsschnittforschung zur Entwicklungsepidemiologie psychischer Störungen: Zielsetzung, Konzeption und zentrale Befunde der Mannheimer Risikokinderstudie. *Zeitschrift Für Klinische Psychologie Und Psychotherapie*.
- Liebau, E., & Salikutluk, Z. (2016). Viele Geflüchtete brachten Berufserfahrung.
- Mäder, U. (2012). Sozialalmanach - Schwerpunkt: Arme Kinder. Das Caritas-Jahrbuch zur sozialen Lage der Schweiz: Trends, Analysen, Zahlen. Luzern: Caritas-Verlag.
- Marti, M., de Buman, A., Walther, U., Steinmann, S., & Büchler, S. (2018). *Nationales Programm zur Prävention und Bekämpfung von Armut. Evaluation des Programms*.
- Mey, E., & Meyer, T. (2012). Migration und Bildungsarmut: Strukturelle Bedingungen und individuelles Erleben. In *Sozialalmanach*. Luzern: Caritas Verlag.
- Müller, F., & Ramsden, A. (2017). *Evidenzbasierte Erkenntnisse zu Wirkungen von Elternzeit sowie Mutterschafts- und Vaterschaftsurlaub*. Luzern.
- OCDE. (2004). *Bébés et employeurs — Comment réconcilier travail et vie de famille (volume 3) : Nouvelle-Zélande, Portugal et Suisse*. Paris.
- OCDE. (2018). Engaging Young Children: Lessons from Research about Quality in Early Childhood Education and Care. In *Starting Strong*. Paris : OECD Publishing.
- Papoušek, M. (2001). Intuitive elterliche Kompetenzen – Ressource in der präventiven Eltern-

- Säuglings-Beratung und –Psychotherapie. *Frühe Kindheit*.
- Perrig-Chiello, P., & Höpflinger, F. (2012). *Familienglück - Was ist das?* NZZ Libro.
- Pfeiffer, F., & Reuss, K. (2008). Ungleichheit und die differentiellen Erträge frühkindlicher Bildungsinvestitionen im Lebenszyklus. In T. Apolte & A. Funcke (Eds.), *Frühkindliche Bildung und Betreuung. Reformen aus ökonomischer, pädagogischer und psychologischer Perspektive*. Baden-Baden: Nomos.
- Pro Familia. (2016). *Charte des familles*.
- Schlanser, R. (2011). Wer nutzt in der Schweiz Kinderkrippen? *Soziale Sicherheit CHSS 3*.
- SECO. (2016). *Maternité. Protection des travailleurs*. Disponible à l'adresse : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsbedingungen/Broschuren/mutterschaft-_schutz-der-arbeitnehmerinnen.html
- Simoni, H., & Wustmann Seiler, C. (2016). Wustmann Seiler, C. & Simoni, H. (2012) : Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse. Une réalisation de l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfance sur mandat de la Commission suisse pour l'UNESCO et du Réseau suisse d'accueil extrafamilial. Zurich.
- Secrétariat d'État aux migrations SEM. (2018). Livret F (pour étrangers admis provisoirement). Disponible à l'adresse : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/nicht_eu_efta/ausweis_f__vorlaeufig.html
- Stamm, M., Burger, K., Brandenburg, K., Edelmann, D., Holzinger-neulinger, M., Mayr, K., ... Wetzler, M. (2011). *Integrationsförderung im Frühbereich. Was frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung (FBBE) benötigt, damit sie dem Anspruch an Integration gerecht werden kann*. Firbourg.
- Stern, S., Bütler, M., Gschwend, E., Iten, R., & Ramsden, A. (2016). *Whitepaper zu den Kosten und Nutzen einer Politik der frühen Kindheit*. Zurich/ St. Gallen.
- Stern, S., Schwab Cammarano, S., Gschwend, E., & Sigrist, D. (2019). *Für eine Politik der frühen Kindheit, Eine Investition in die Zukunft*.
- Stimme Q. (2017). *Die Entdeckung der Welt - Das Magazin zur Ausstellung*. Zurich : Verein Stimme Q.
- Troesch, L. M., Keller, K., Loher, S., & Grob, A. (2017). Umgebungs- und Herkunftssprache: Der Einfluss des elterlichen Sprachgebrauchs auf den Zweitspracherwerb der Kinder. *Zeitschrift Für Pädagogische Psychologie / German Journal of Educational Psychology*.
- HCR. (2014). *Intégration sur le marché du travail — Le point de vue des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire en Suisse*.
- Walker, P., Baeriswyl, A., Schoch, T., Rissi, C., & Bischof, T. (2013). *Evaluation «Anstossfinanzierung». Nachhaltigkeit der Finanzhilfen für familienergänzende Kinderbetreuung und Vereinbarkeit von Familie und Erwerbsarbeit oder Ausbildung. Schlussbericht vom 22. November 2013 zuhanden des Bundesamts für Sozialversicherung*. Bern.

Annexe

Familles en Suisse

Chiffres relatifs aux familles en Suisse. Même si la diversité des types de familles a progressé, la majorité des enfants grandissent dans un ménage formé d'un couple. En 2017, environ 1'076'500 ménages en Suisse comptaient au moins un enfant de moins de 25 ans. Cela représente 30 % de tous les ménages suisses. Parmi ces 30 %, 83,3 % ont un ou deux enfants ; 16,6 % des foyers ont trois enfants ou plus. Les ménages formés d'un couple représentent 86 % des ménages et les parents seuls 14 %, dont 84 % avec une mère célibataire et 16 % avec un père célibataire. Ce type de ménage est légèrement plus fréquent en ville que dans les zones rurales (4,5 % contre 3,7 %) (OFS, 2017).

Familles en situation de vulnérabilité sociale

L'approche systémique de la famille sur la base de la théorie des systèmes écologiques d'Urie Bronfenbrenner (1981) a déjà été présentée brièvement au chapitre 1.1. Nous allons maintenant expliquer plus en détail les facteurs d'influence et de risque.

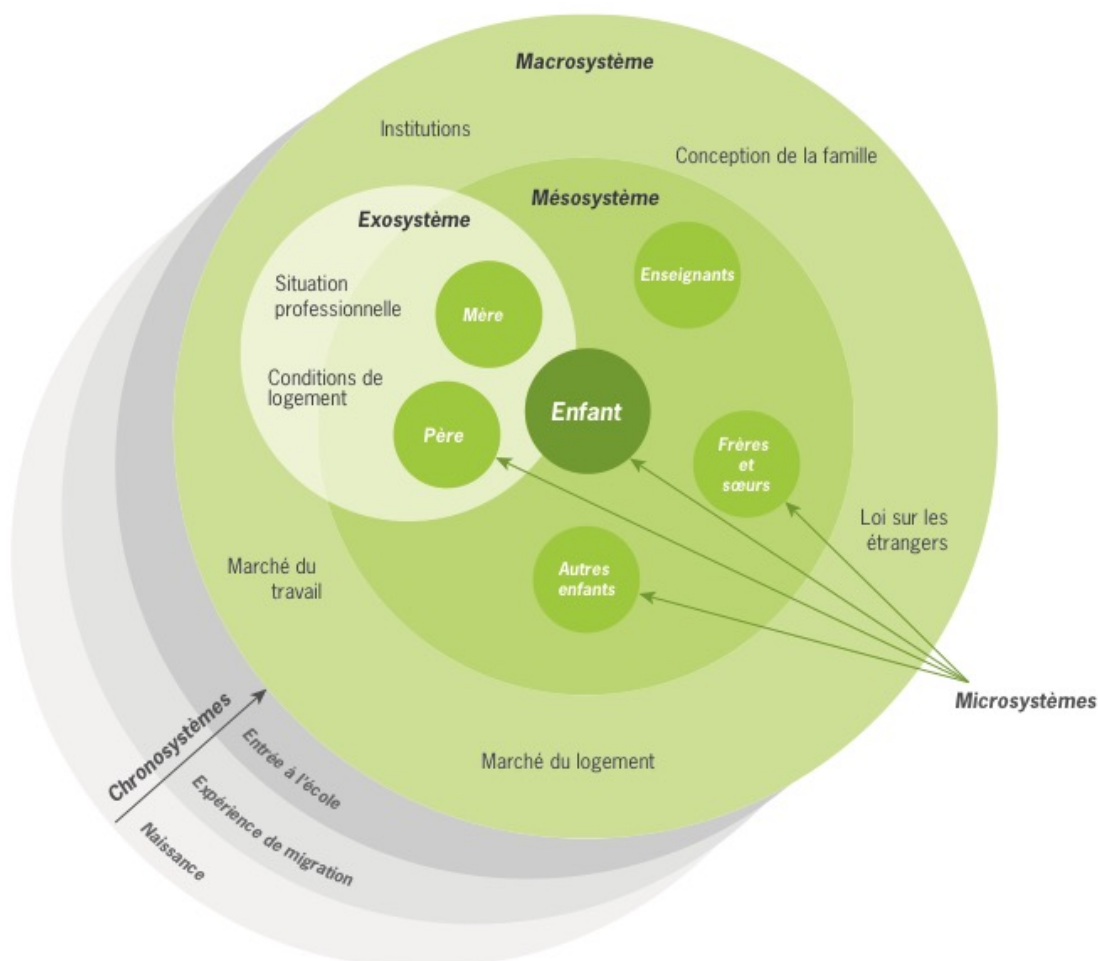


Figure 1 : théorie des systèmes écologiques selon Urie Bronfenbrenner (1981)

Chronosystèmes

Ce composant temporel reprend les moments clefs de la vie, comme la naissance ou l'entrée à l'école.

Microsystème — l'enfant

Le microsystème se rapporte à l'environnement immédiat d'un individu en développement dans lequel cette personne est active. Pour un jeune enfant, il s'agit de la famille, de la relation avec la mère, le père et les frères et sœurs. Les relations intrafamiliales ainsi que l'ambiance au sein de la famille ont une importance cruciale et mutuelle pour tous les membres de la famille et en particulier pour le jeune enfant. Les mauvaises formes d'interaction entravent le développement de l'enfant comme, par exemple, les troubles de développement de l'enfant qui irritent ou accablent les autres membres de la famille.

Risque d'attachement peu sûr. Un lien sûr, avec au moins un parent ou une autre personne de référence proche, est un facteur clef pour le développement de résistance psychique chez l'enfant (Korn, 2012). L'acceptation, la coopération et la disponibilité sont des facteurs qui permettent aux parents de montrer leur attachement et leur soutien (Papoušek, 2001). Si les enfants sont longuement exposés à des manques dans leurs interactions, ils risquent d'avoir un attachement peu sûr.

Risque de retard de développement. L'étude menée à Mannheim, sur les risques auxquels sont exposés les enfants (Laucht et coll., 2000), a montré que des déficits de développement cognitif sont visibles dès l'âge de trois mois chez les enfants qui grandissent dans des familles rencontrant des problèmes psychosociaux. À l'âge de rentrer à l'école primaire, le nombre d'enfants présentant un retard de développement cognitif est significativement plus élevé chez les enfants qui grandissent dans des familles rencontrant des problèmes psychosociaux que dans les autres groupes. Ces enfants sont plus souvent orientés vers des écoles spécialisées ou alors ils entrent plus tard à l'école.

Risque d'avoir une faible estime de soi. Les enfants défavorisés interprètent les déficits comme des échecs personnels, pas comme une injustice causée par les structures. Le fait de savoir que d'autres sont dans la même situation qu'eux décharge les enfants de ces sentiments de faute personnelle. L'isolement va souvent de pair avec la pauvreté. Le manque de relations avec d'autres personnes vivant la même situation favorise l'émergence de sentiments de culpabilité (Mäder, 2012).

Risque de problèmes de santé. Le manque de connaissances des parents concernant une alimentation équilibrée et les soins dentaires augmente le risque de maladies et surtout de caries, durant la petite enfance. Cela conduit en outre les enfants à prendre de mauvaises habitudes alimentaires (Mäder, 2012).

Risque d'apprentissage insuffisant de la langue locale. Pour entrer dans un système éducatif basé sur la langue locale, les enfants qui grandissent dans un environnement multilingue doivent réussir à l'apprendre avec succès. Troesch et coll. (2017) ont montré, dans une étude, que l'utilisation de la langue locale en plus de la langue d'origine n'avait aucun effet positif sur l'apprentissage de la deuxième langue (le français) par les enfants. Cette constatation est également vraie lorsque les parents disposent d'une très bonne connaissance de la langue locale. En ce qui concerne la perte de la première langue, on retiendra que la probabilité de la perte est plus faible lorsque les deux parents communiquent avec l'enfant dans la langue d'origine. L'étude conclut que l'utilisation

principale de la langue d'origine au sein des familles favorise la conservation de la première langue, tout en contribuant à l'identité culturelle. Cela n'influence pas négativement l'apprentissage de la langue locale. Le fait d'être confié tôt à une structure de prise en charge a un effet positif sur l'apprentissage de la langue locale (Troesch et coll., 2017).

Parler avec l'enfant dans la langue maternelle, en adoptant un langage varié et adapté aux enfants, revêt une importance cruciale dans l'apprentissage de la langue.

Risque d'obtenir de mauvais résultats scolaires. En Suisse, les conclusions des études sur les résultats scolaires montrent un lien stable entre l'origine familiale et la réussite à l'école. Suite à une analyse longitudinale menée dans le canton de Zurich, Angelone et coll. (2014) concluent que la vulnérabilité sociale a plus d'impact sur les résultats scolaires qu'une première langue autre que la langue locale. Les enfants issus de familles en situation de vulnérabilité sociale entrent à l'école primaire avec moins de connaissances préalables que les enfants dont l'origine sociale est plus privilégiée. Cette différence de savoir se creuse durant l'école primaire et reste constante après le passage en secondaire. Ces écarts sont attribués aux possibilités plus limitées des familles (dans différents domaines) et au fait que les parents sont plus éloignés du système scolaire (Angelone et coll. 2014).

Microsystème — parents de l'enfant

Les familles, et plus particulièrement leurs ressources, déterminent largement l'environnement dans lequel l'enfant grandira. Les parents sont confrontés à d'énormes obstacles lors de l'intégration sociale et professionnelle dans un environnement étranger, surtout suite à la migration.

Connaissance insuffisante ou inexistante de la langue. Une étude du HCR (HCR, 2014) confirme que les femmes risquent particulièrement de ne pas participer à un cours de langue. Dans les familles souvent très traditionnelles, les femmes estiment que les cours de français sont peu utiles. Elles sont réticentes à les suivre. Celles qui sont motivées ont parfois des difficultés à y prendre part, leur mari devant en assumer les coûts financiers alors qu'il n'y est pas favorable. Le manque de prise en charge des enfants pendant ce temps est aussi un obstacle de taille. Les cours de langue gratuits accompagnés d'une prise en charge des enfants sont en principe la seule solution pour permettre aux femmes d'y participer.

Manque de formation scolaire et de qualification professionnelle. Les qualifications sont décisives pour avoir une chance sur le marché du travail et pour bénéficier d'une participation sociale à long terme à la vie de la société (Liebau/Salikutluk, 2016). Les pères ou les mères issus de la migration ont souvent suivi une formation dans leur pays d'origine qui n'est toutefois pas reconnue en Suisse (HCR 2014). Ils ont donc rarement l'occasion de démontrer les capacités acquises dans leur pays d'origine (ODM, 2012). L'accès au processus de reconnaissance de qualifications obtenues à l'étranger représente un grand défi pour beaucoup de personnes immigrées (Englmann, 2010).

Mésosystème — environnement immédiat de l'enfant

Le mésosystème reprend l'environnement plus large de l'enfant. Il est composé d'au moins deux microsystèmes auxquels l'enfant participe ; il peut par exemple s'agir des relations entre la maison et la structure d'accueil collectif de jour, le cercle d'amis de la famille ou les voisins. Ces relations sont aussi très importantes pour l'ensemble de la famille et pour le développement de l'enfant. Une intégration inexistante ou insuffisante dans le mésosystème, dans le cadre d'un isolement social, est un facteur de risque pour toute la famille.

Risque d'un comportement d'interaction défavorable au sein de la famille. Les charges de longue durée, comme les difficultés financières ou les maladies psychiques peuvent accabler les parents au point qu'il ne leur reste que peu d'énergie psychique pour adapter leur comportement et répondre aux besoins de leurs enfants (Fredrich, 2013 ; Papoušek, 2001). Ils risquent plutôt de transmettre la pression qu'ils subissent (Mäder, 2012).

La qualité de la relation est décisive pour le développement des capacités de l'enfant à développer des stratégies pour surmonter les défis. Suite à leur propre manque d'éducation, les parents ne peuvent pas aider leurs enfants en matière scolaire. Le soutien émotionnel de la famille s'est avéré comme étant central, surtout lors des revers dans le parcours scolaire (Mey/Meyer, 2012).

Risque que les parents donnent un mauvais exemple. Les enfants suivent l'exemple donné par leurs parents en matière de gestion des déficits. Le développement par les enfants de stratégies de gestion est influencé par les expériences de la famille. Sont considérées comme constructives, les stratégies qui visent à se procurer des ressources supplémentaires, à s'entraider, à accepter du travail en plus ou à établir des priorités pour utiliser les ressources limitées dont on dispose. « Ce qui est décisif pour les enfants, c'est d'avoir l'impression que leurs parents gèrent plus ou moins la situation » (Mäder, 2012).

Écart entre la volonté de formation et les possibilités de soutien. La volonté de formation des parents est un prédicat important pour la réussite scolaire des enfants. Déjà chez les parents de très jeunes enfants, on constate que les parents qui disposent d'une meilleure formation, d'un meilleur poste ou d'un meilleur salaire attendent plus de leurs enfants pour leur scolarité que ceux dont le contexte socioéconomique est moins avantageux (Becker, 2013). De plus, les parents moins éduqués ou plus distants par rapport au système éducatif sont moins en mesure d'aider leur enfant pour leur parcours scolaire (Angelone et coll. 2014) ; par contre, ils aimeraient beaucoup que leurs enfants aient une meilleure vie qu'eux. Cet écart peut être très difficile à vivre pour les parents.

Risque d'hérédité sociale de la pauvreté. Les opportunités de formation dépendent toujours de l'origine sociale (Falcon, 2016). Cette constatation est tout particulièrement valable en Suisse. Les enfants qui grandissent dans la pauvreté ont moins de chances et de perspectives, ce qui a des conséquences à long terme comme le risque de marginalisation ou d'échec. Les enfants qui vivent dans des conditions précaires ou qui ont des parents en situation d'isolement sont souvent eux-mêmes exposés au risque de pauvreté à l'âge adulte (Simoni/Wurstmann Seiler, 2016).

Pour les enfants en situation de vulnérabilité, l'inégalité de l'éducation avant l'entrée à l'école n'a pas encore perdu son caractère souvent fatidique, même dans les pays industrialisés et ce, malgré l'obligation scolaire, l'augmentation des dépenses consacrées à l'éducation et la prospérité économique (Pfeiffer/Reuss, 2008).

Risque d'isolement social. Les enfants concernés ont tendance à s'isoler et à éviter les contacts sociaux, car très tôt ils intériorisent leur place sur l'échelle sociale (Mäder, 2012).

Manque de réseau social. L'isolement social est souvent causé par le manque d'un réseau en Suisse. Les familles sont mal intégrées dans leur quartier et n'ont pas de proches qui vivent à proximité ; il est donc difficile pour elles de profiter d'offres de prise en charge informelle (notamment par les grands-parents, par des amis ou par des connaissances) ou de combiner ces offres avec une structure d'accueil collectif de jour (Schlanser, 2011).

Exosystème — environnement plus large de l'enfant

L'exosystème comprend tous les aspects qui influencent le développement de l'enfant, sans qu'il y soit directement impliqué. Le quotidien de l'enfant est par exemple largement affecté par la situation professionnelle des parents.

Niveau de formation faible. Le faible niveau de formation et les revenus qui en découlent sont décisifs en matière d'augmentation du risque de pauvreté. En plus du soutien de certains groupes à risque (comme les parents isolés), la promotion des opportunités de formation et l'intégration socioprofessionnelle jouent donc un rôle clef dans la prévention de la pauvreté et la lutte contre celle-ci (Conseil fédéral, 2018).

Pauvreté de revenus. En plus des ressources socio-émotionnelles, les ressources financières comptent parmi les conditions importantes pour bien grandir dans une famille. La situation socioéconomique dépend largement du revenu disponible des parents¹². Plus particulièrement, les primes des caisses d'assurance maladie ne représentent pas le même poids pour toutes les familles (8,8 % pour les faibles revenus et 3,2 % pour les revenus confortables). L'inégalité s'accroît quant au revenu disponible à court terme. Les 10 % de la population qui sont en bas de l'échelle sociale disposent alors de tout juste 2,3 % de leur revenu alors que les 10 % du haut de l'échelle en ont neuf fois plus. Et dans cette différence entre le revenu disponible et le revenu disponible à court terme, les frais de logement représentent 81 % du budget. Aucune redistribution n'a lieu sur le marché du logement. Après avoir retiré les frais de logement, la part restante des budgets restreints est proportionnellement plus petite, ce qui augmente l'inégalité relative. Ce sont les ménages qui comptent un parent seul ou qui ont trois enfants et plus qui disposent des plus faibles revenus disponibles. Il n'est pas rare qu'une famille avec des enfants bascule dans de plus grosses difficultés économiques lorsque ses revenus diminuent (chômage), lorsqu'elle doit faire des dépenses imprévues (facture plus élevée chez le dentiste) ou lorsque la situation familiale change (naissance d'un enfant supplémentaire) (Conseil fédéral, 2017).

Globalement, en Suisse, il y a une faible redistribution des hauts revenus vers les bas revenus. Environ 1 % des familles avec enfants est concerné par la pauvreté à long terme (OFS, 2007). En Suisse, presque 250'000 enfants grandissent dans la pauvreté (OFS, 2017a) : 21 % des ménages monoparentaux et 12 % des ménages formés d'un couple avec des enfants disposent d'un revenu

¹² Le revenu disponible est la part des revenus qu'il reste après déduction des dépenses obligatoires, comme les primes des assurances sociales.

qui n'est que légèrement supérieur au seuil de pauvreté. Presque un tiers (29 %) de tous les bénéficiaires d'aides sociales sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans (OFS, 2017a).

Voici d'autres aspects de l'exosystème qui influencent le quotidien de l'enfant :

- dépendance aux aides sociales,
- conditions de logement médiocres.

Macrosystème — intégration dans la société

Le macrosystème (conception du monde, idéologies, influences culturelles, lois) entoure et traverse tous les systèmes décrits précédemment. L'analyse du macrosystème permet de mettre en lumière les ressemblances et les différences au sein d'une société, comme les différentes visions de l'éducation selon l'appartenance sociale ou l'origine culturelle. Le manque de compatibilité entre les valeurs dominantes et les représentations culturelles des familles pèse sur le bien-être de la famille et de l'enfant.

Représentation traditionnelle de la famille. Les familles en situation de vulnérabilité sociale issues de la migration adoptent souvent le modèle où un seul parent gagne de l'argent. Le père travaille à temps plein alors que la mère reste à la maison et s'occupe du ménage et des enfants. Cette vision de la famille est différente de celle que l'on retrouve en Suisse. L'individu a moins d'importance. L'inclusion dans une société ainsi que les concepts de solidarité et d'altruisme sont privilégiés. Ezémbé (2009) parle d'un concept de personnalité élargie, qui inclut le rapport aux grands-parents et aux ancêtres. Souvent, les grands-parents (la grand-mère) jouent un rôle clef au sein de la famille (Ezémbé, 2009).

Origine culturelle différente. Globalement, les familles deviennent plus multiculturelles en Suisse. De plus en plus d'enfants grandissent dans deux cultures. Dans ces familles, des tensions naissent suite à des différences au niveau de l'expérience de formation, d'emploi, de logement, entre les parents et leurs enfants qui grandissent en Suisse (Conseil fédéral, 2017). Par exemple, en Suisse, le concept d'apprentissage tout au long de la vie fait partie du parcours de formation actuel. La manière de se projeter dans l'avenir y est liée. Ce concept est avant tout présent dans les cultures occidentales. Les cultures qui encouragent à vivre dans le moment présent et sont moins enclines à prévoir le futur sont en tension avec ce concept. Cela se reflète par exemple dans le manque de perspectives de formation qu'ont les parents en situation d'isolement ou dans l'importance qu'ils accordent à l'intégration sociale de leurs enfants. De plus, un système de valeurs qui subordonne la femme à l'homme limite la liberté des femmes, même si elles pourraient être plus libres en Suisse.

Voici d'autres aspects du macrosystème :

- manque de place pour la main-d'œuvre peu qualifiée sur le marché du travail,
- seuil élevé pour la reconnaissance des diplômes,
- taux de vacance des logements faible dans les centres-villes,
- nombre limité de logements sociaux,
- mobilité sociale minimale,
- droit des étrangers (permis de séjour).